

Roland de Pury 1907-1979

Textes publiés par Jean-Pierre Emery
avec la collaboration de Philippe de Pury et Michel Schlup



TEXTES PUBLIÉS PAR JEAN-PIERRE EMERY
AVEC LA COLLABORATION DE PHILIPPE DE PURY ET MICHEL SCHLUP

Roland de Pury

1907-1979

ACTES DU COLLOQUE ORGANISÉ PAR LA PAROISSE RÉFORMÉE
DE NEUCHÂTEL ET LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

NEUCHÂTEL, LE SAMEDI 17 NOVEMBRE 2007

NEUCHÂTEL
PAROISSE RÉFORMÉE DE NEUCHÂTEL
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE
2009

Cette publication a bénéficié du soutien de :

EREN: Eglise réformée évangélique neuchâteloise

BPUN: Bibliothèque publique et universitaire

Banque Bonhôte & Cie SA

Famille Pury

ISBN: 978-2-88225-055-1

Ouverture du colloque



MICHEL SCHLUP

Madame la Conseillère communale, Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à la BPU et vous remercie de votre présence si nombreuse, signe du rayonnement qu'exerce toujours Roland de Pury.

Lorsque Monsieur Jean-Pierre Emery est venu nous proposer d'accueillir un colloque sur Roland de Pury, au nom du groupe de discussion de la Paroisse réformée de Neuchâtel, nous avons d'emblée donné notre accord.

D'origine neuchâteloise, Roland de Pury a fait ses études à Neuchâtel. Il a fréquenté ce collège, puis l'Université, ce qui légitime ce lieu pour lui rendre hommage. Un hommage qu'il mérite, non seulement comme figure emblématique de la Résistance, mais aussi comme un chrétien engagé et un penseur hors du commun.

Pour évoquer sa mémoire, pour retracer son parcours, nous avons la chance d'avoir avec nous ce soir plusieurs orateurs de qualité que je tiens d'ores et déjà à saluer, avant qu'ils ne soient présentés tout à l'heure par Monsieur Jean-Pierre Emery.

Soit: Messieurs Hubert Boulet, historien, François Jacot, pasteur, Philippe de Pury, ingénieur, fils de Roland de Pury, Bernard Rordorf et Marc Spindler, théologiens.

Si tous nos intervenants respectent leur temps de parole, ce que je souhaite ardemment, la partie oratoire de cette manifestation se terminera vers 17 h 30. Pour tenir l'horaire, je vous propose de poser vos éventuelles questions une fois que tous les orateurs se seront exprimés.

Après quoi, nous nous déplacerons au deuxième étage du bâtiment où nous vous servirons le verre de l'amitié.

Nous passerons ensuite à la partie cinématographique. La projection du film de Robert Bresson – *Un condamné à mort s'est échappé* – commencera à 18 h 15, mais contrairement à ce qui a été annoncé dans le programme, il sera projeté dans cette salle, et non à la salle Rott, qui n'aurait pu contenir les quatre-vingt-sept personnes qui se sont inscrites. Les intéressés devront donc impérativement s'arracher à l'apéritif à 18 h 10 précises, le temps de regagner la salle circulaire. La projection se terminera vers 19 h 45.

Je tiens à avertir les âmes sensibles que le film contient des scènes assez brutales, mais supportables.

Autre avertissement : nous fermerons les portes du bâtiment à 20 heures, aussi je vous prie d'ores et déjà d'être vigilants si vous ne voulez pas passer le reste du week-end dans ces couloirs qui deviendront vite inhospitaliers.

Enfin, pour ceux qui souhaiteraient approfondir leurs connaissances de Roland de Pury, je vous signale qu'une journée d'étude lui sera consacrée à Montpellier, le 1^{er} décembre prochain, journée organisée par l'Institut protestant de théologie et la Faculté libre de théologie de Montpellier dont je tiens le programme à votre disposition.

Il appartient maintenant à Madame Valérie Garbani, conseillère communale et présidente du Conseil de fondation de la Bibliothèque d'ouvrir officiellement cette manifestation en nous apportant son message.

Message de bienvenue



VALÉRIE GARBANI

Mesdames et Messieurs les membres de la famille de Roland de Pury,
Mesdames et Messieurs les membres de la Paroisse réformée,
Monsieur le Directeur de la BPU,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de fondation
de la BPU,
Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de directrice des Affaires culturelles et également au nom du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, je vous remercie de votre présence si nombreuse à la manifestation commémorative du centenaire de la naissance du pasteur Roland de Pury.

En tant que représentante des autorités politiques, je suis particulièrement sensible à la trajectoire de Roland de Pury qui a mis en pratique un humanisme socialiste, défendu la démocratie au péril de sa vie, s'est indigné contre toutes les injustices, a travaillé pour le respect de la dignité humaine. Roland de Pury était un homme hors du commun car il a agi, il s'est engagé dans de nombreux combats, est sorti de son église pour se mettre à l'écoute des grands problèmes de son temps, sans hésiter à prendre parti.

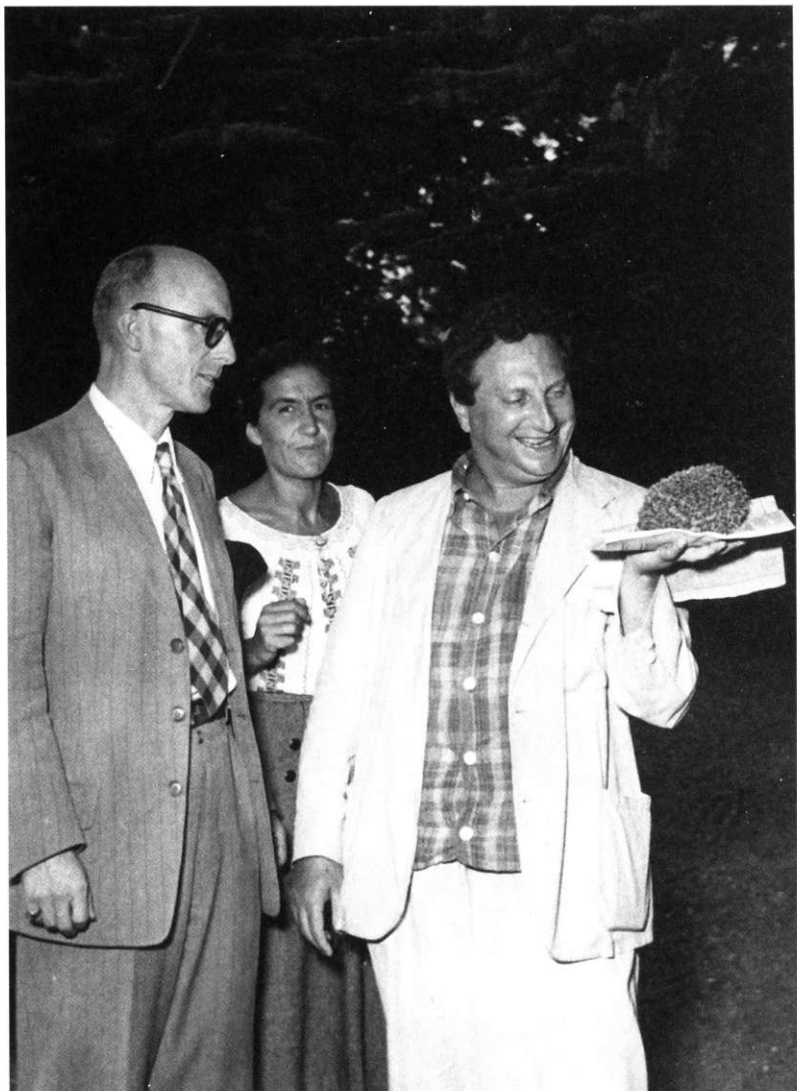
Après des études de lettres à l'Université de Neuchâtel, Roland de Pury s'inscrit en théologie à l'Université de Bonn puis à la Faculté de théologie protestante du boulevard Arago à Paris. Il sera consacré

pasteur à la Collégiale de Neuchâtel. Il épousera en 1931 la Neuchâteloise Jacqueline de Montmollin avec laquelle il aura huit enfants. Ami de Denis de Rougemont, il officie de 1934 à 1938 comme pasteur à Moncoutant en Vendée pour, en 1938, rejoindre Lyon où il devient pasteur de l'Eglise réformée de la rue Lanterne. Sa déclaration faite à 33 ans, en chaire le 14 juillet 1940, après la remise des pleins pouvoirs à Pétain, « un homme dit non à Vichy » est considérée comme un des premiers actes de la Résistance puisqu'il déclare « Mieux vaudrait la France morte, que vendue, défaite que voleuse, la France morte on pourrait pleurer sur elle mais la France qui trahirait l'espoir que les opprimés mettent en elle, mais la France qui aurait vendu son âme et renoncé à sa mission nous aurait dérobé jusqu'à nos larmes, elle ne serait plus la France. » Pour Roland de Pury, aucun armistice ne peut être conclu avec le national-socialisme sans déshonneur. Ses relations avec Berthie Albrecht, une résistante, lui valent d'être arrêté par la Gestapo, le 30 mai 1943, alors qu'il allait monter en chaire. Emprisonné au Fort Montluc, il n'en sortira que le lundi 25 octobre 1943. Il y écrit son journal de cellule et y rencontra également le capitaine de Vigny, auteur d'une spectaculaire évasion qui sera portée au cinéma par Robert Bresson dans le film intitulé *Un condamné à mort s'est échappé*, film que vous pourrez visionner aujourd'hui à 18h 15. Je vous livre un extrait de son *journal de cellule*: « Vivre de quoi, vivre avec quoi, vivre pour quoi? Qu'est-ce que vivre? Et que sera la vie d'un captif enfermé dans sa cellule, sinon l'attente insensée, l'attente obsédante du jour où la vie lui sera rendue, du jour où il pourra vivre. Il y a des milliers d'hommes, des dizaines de milliers d'hommes, des dizaines de milliers d'innocents qui, en cet instant même, vivent cette agonie, cette torture. Et il suffirait qu'une porte se refermât maintenant sur nous, avec un certain cri retentissant de la serrure, pour que nous soyons chacun de nous l'un de ces hommes, pour que cette vie ne soit plus rien d'autre que cette angoisse, cette agonie. »

Après sa libération, Roland de Pury passe plusieurs mois à Neuchâtel avant de retrouver sa paroisse, le 8 octobre 1944, après la libération de Lyon. On vient écouter l'homme qui a résisté à Hitler de tous les quartiers de Lyon.



Denis de Rougemont, cofondateur de *Hic et Nunc*, années 1930.



Roland de Pury, avec la philosophe Jeanne Hersch et Carlo Levi, l'auteur de *Le Christ s'est arrêté à Eboli*, lors d'un congrès de la Société européenne de Culture (SEC). (Photographie Freddy Bertrand)

Entre 1957 et 1960, il effectue trois séjours au Cameroun où il s'érige contre le système de la dot qui ruine les familles, l'exploitation des jeunes par les vieux. En 1961, à Madagascar, il combat le *famadihana*, le retournement des morts, l'exploitation des vivants par les morts, rite qui consiste à exhumer les défunts pour les draper de riches tissus avant de les ensevelir à nouveau, rite annuel qui correspond pécuniairement à trente ans de travail pour une famille de cultivateurs.

Son engagement prendra encore de multiples formes. Dans les années 1970, il combat les dictatures de Franco et de Pinochet. Interpellé par une personne qui lui demande pourquoi il s'en prend à ceux qui défendent la civilisation chrétienne alors qu'il y a pire à l'Est, Roland de Pury répondra « Monsieur, les dictatures de gauche portent atteinte à mon socialisme, celles de droite à mon christianisme, je ne peux pas mettre en balance mon christianisme et mon socialisme. » Roland de Pury condamnera également l'excision.

Israël a honoré Roland de Pury au titre de « Juste ». Nous l'honorons aujourd'hui comme nous honorons également la mémoire de Maurice Bavaud, jeune Neuchâtelois qui, le 9 novembre 1938, à la veille de la Nuit de Cristal a tenté d'assassiner Hitler à Munich, fut décapité le 14 mai 1941 à Berlin et dont le Conseil fédéral a refusé la réhabilitation.

Merci de votre attention.



Roland de Pury, à sa sortie de Montluc, décembre 1943. (Photographie Tornow)

Présentation des intervenants



JEAN-PIERRE EMERY

Depuis un certain temps déjà, au sein du Groupe de discussion de Serrières et de la Paroisse réformée de Neuchâtel, il était question d'organiser une conférence avec pour thème « Roland de Pury » et il ne se passait toujours rien.

Au cours du printemps de cette année, ce projet est réapparu et je me suis permis de le prendre au vol afin de le concrétiser. Tout d'abord j'ai constaté qu'on allait célébrer le centième anniversaire de sa naissance, le 15 novembre 1907, il fallait donc absolument réaliser une manifestation.

Moins connu que son célèbre compagnon Denis de Rougemont, je dois avouer que partir à sa découverte a été au début un peu difficile, car sa trace est parfois un peu cachée, tant il était modeste, car ses exploits il les trouvait naturels et n'aurait pu et su faire différemment.

Mais ensuite quelle aventure merveilleuse et inoubliable, tout d'abord redécouvrir Roland de Pury, homme hors du commun et d'une richesse intérieure extraordinaire. Ensuite trouver des intervenants de la qualité dont vous pourrez juger, qui ont tous été d'une gentillesse et d'une disponibilité remarquable ce dont je suis très reconnaissant. Merci beaucoup.

Je dois aussi citer l'association Yad Vashem, Madame Annie Karo responsable de la cellule de Lyon, dont l'appui m'a été précieux.

Je tiens aussi expressément à remercier :

M. Michel Schlup, directeur de la Bibliothèque publique et universitaire dont le soutien actif a permis la réalisation de cette manifestation.

La Ville de Neuchâtel, par Madame Valérie Garbani, directrice de la Culture, sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu ici.

J'en ai une profonde reconnaissance et remercie ces personnes de tout cœur.

Merci.

Le contexte de 1940



FRANÇOIS JACOT

Alors que Roland de Pury était pasteur à Lyon, mon père, le pasteur Pierre Jacot, exerçait le ministère pastoral à Villefranche-sur-Saône, à mi-chemin entre Lyon et Mâcon. Vous n'aurez donc aucune peine à imaginer que deux pasteurs neuchâtelois qui se trouvaient à 30 kilomètres l'un de l'autre, en pleine guerre, ont eu des contacts : de temps en temps, Roland de Pury venait célébrer le culte à Villefranche alors que mon père le remplaçait à Lyon à l'église réformée de la rue Lanterne et je me souviens avoir vu Roland de Pury manger à notre table familiale à la suite d'un culte.

Lorsque l'armée allemande a occupé la ville de Laon, en juin 1940, j'avais 4 ans et à la libération de Villefranche, en septembre 1944, j'avais 8 ans. Vous comprendrez donc que mes souvenirs sont ceux d'un enfant, épars, confus, et c'est par le dialogue avec mes parents, beaucoup plus tard que j'ai pu clarifier un certain nombre de choses, avant de lire moi-même des écrits de Roland de Pury comme étudiant en théologie, puis comme pasteur. Précisons encore : en juin 1940, l'armée allemande a traversé Lyon pour se rendre jusqu'à Vienne, puis plus au sud. Ensuite, l'armistice ayant été signé, nous étions en zone libre, ce qui ne veut pas dire que la situation était plus facile qu'en zone occupée. Quand les alliés ont débarqué en Afrique du Nord, en 1942, la région lyonnaise a de nouveau été occupée par l'armée allemande jusqu'à la libération.



A Lyon, le presbytère, au n° 30 de la Montée de la Boucle.

Pour vous permettre de sentir l'ambiance de l'époque, je vais vous lire un extrait d'une lettre que mon père a écrite le 8 novembre 1940 à son ami et cousin par alliance, le pasteur Max Bernoulli, alors pasteur à Renens près de Lausanne. Max Bernoulli a donné, il y a quelques années, l'original de cette lettre à mon frère Jean-Louis, pasteur lui aussi, en pensant à juste titre que nous serions heureux d'avoir ce texte dans nos archives familiales. Voici cet extrait :

« De Rougemont (il s'agit de Jean de Rougemont pasteur neuchâtelois de passage dans la région) t'aura dit que la veille de l'arrivée des Allemands à Villefranche, le soir, alors que les trains ne portaient déjà plus de notre petite ville, j'aurais voulu ramener Marguerite (notre mère) et nos quatre enfants à la frontière suisse, sinon Saint-Aubin. Nous avons décidé que je prendrais un billet de retour à Bellegarde ou à Genève. Si on me disait que la frontière se fermait, je confiais femme et enfants à un agent de train et prenais immédiatement le chemin du retour.

Mais, arrivés à Lyon, la gare de Perrache était fermée, gardée militairement, les rares trains encore en circulation étaient exclusivement réservés aux « affectés spéciaux » ou à ceux qui avaient des grâces d'Etat. Plus moyen de trouver un taxi : le matin on avait fait sauter les réserves d'essence et ça puait dans tout Lyon ! La place de la Gare était noire de monde ; on dirigeait une colonne de réfugiés sur un nouveau centre d'accueil. Les hôtels archipleins. Nous nous sommes demandé un moment, alors que la nuit allait tomber, où nous irions coucher. Ma femme eut tout à coup une idée lumineuse : l'Infirmérie protestante ! Nous avons été reçus à bras ouverts.

Le lendemain, alors que nous espérions trouver un car et regagner Villefranche, nous avons assisté, près du pont de la Feuillée avec nos gosses à l'arrivée de l'avant-garde allemande ; nous avons dû retourner à l'Infirmérie où nous avons encore couché deux nuits : pendant deux longues nuits, nous avons entendu l'armée motorisée allemande, nous l'avons vue défiler, quai Saint-Clair, un peu en dessous de l'Infirmérie. Il faut avoir passé pour comprendre qu'une telle épreuve dépasse toute mesure, est quelque chose de bien pire qu'un deuil de famille. On était soulagés à la pensée de ceux qui étaient morts et ne voyaient pas cela. »



Roland de Pury avec ses enfants, à Chemin, en Valais, août 1945. De gauche à droite : Dominique, Sylvain, Pascal, Philippe, Léonard, Blaise et Roland.

Roland de Pury, l'époux, le père de famille, souvenirs de ses enfants



PHILIPPE DE PURY

C'est une mission délicate de devoir esquisser en quelques minutes une image si possible fidèle mais très partielle de ce que fut Roland de Pury pour ses enfants. Certains souvenirs sont précis, d'autres moins, voire presque évanouis.

On peut le faire en se basant sur des détails restés comme des jalons dans nos années de jeunesse, avec l'avantage de faire appel à la mémoire collective de huit frères et sœurs. Ou alors, on construit le plus fidèlement possible à partir d'impressions plutôt que sur des souvenirs précis. La première méthode est plus rapide et plus vivante et avec peut-être une plus grande part d'imaginaire pour nos auditeurs. La seconde est pour moi une construction plus longue.

Dans une première partie sur les années de guerre, j'utiliserai plutôt la seconde méthode, vu l'âge des protagonistes ; dans la seconde partie, ce sera une succession d'anecdotes assez disparates mais révélatrices.

J'utiliserai les prénoms de nos parents aussi bien que père et mère. Les petits enfants de Roland et Jacqueline préféraient leurs prénoms et, avec l'accord des intéressés, la méthode a fait souche. Cela nous est devenu plus naturel et aussi plus simple pour ceux qui les connaissent ou même les découvrent aujourd'hui.

Une première partie sur les années de guerre de 1940 à 1943 est incontournable, mais, étonnement, elle repose sur peu de souvenirs concrets. Ces années furent pénibles moralement et physiquement pour nos parents mais les jeunes enfants que nous étions restèrent à l'abri de toute angoisse. A la maison, avec un instinct très sûr, nos parents ne cachèrent rien, mais ne révélèrent rien de plus que nécessaire pour que tout soit accepté par nous comme normal, sans rien qui puisse exciter une curiosité dangereuse. Rien n'a filtré de la dangerosité de leurs activités. Nous avons traversé cette période délibérément protégés par nos parents.

En juin 1940, Roland a 33 ans, Jacqueline en a 31. Ils ont cinq enfants de 8 à 2 ans, le sixième naîtra une année plus tard. Les deux dernières naîtront avec la paix retrouvée en 1945 et 1949. Roland de Pury a été nommé pasteur en 1938 à la paroisse des Terreaux à Lyon. Nous habitons le presbytère de «la Boucle», une grande maison, adossée à la colline de la Croix-Rousse, avec un jardin en trois terrasses. La maison comporte huit pièces avec un grand grenier ainsi qu'un pigeonnier ou remise à outils. Lyon est en zone libre jusqu'en 1942 quand les soldats allemands viennent installer leurs quartiers, presque en face, sur l'autre rive du Rhône. Depuis le début de la guerre, il y a du passage à la maison mais plus encore depuis 1942. Les hôtes de longue durée sont rares, la maison sert plutôt de relais. La table à manger a toujours un nombre maximum de rallonges. Les espaces sont parfois occupés, du grenier jusqu'au pigeonnier.

Rien d'anormal à nos yeux ; seulement avec le temps nos parents ont toujours plus d'amis ou de connaissances. C'est comme les enfants, cela augmente avec le temps !

Même l'arrestation de Roland, le 30 mai 1943, ne changea pas notre comportement. Jacqueline nous mit au courant très simplement : c'était un ennui du même ordre que celui d'un père emmené à l'hôpital.

Le souvenir de l'arrestation, c'est pour moi l'arrière d'une « traction » Citroën noire, synonyme de Gestapo, qui tourne le coin de la rue Lan-

terne. Ensuite, c'est une parenthèse avec les vacances d'été à Neuchâtel pour les quatre aînés. A fin septembre, c'est le retour des aînés à Lyon pour reprendre l'école, et un voyage interrompu à Genève quand un officier suisse monte dans le train en partance pour la France et nous en fait descendre en nous expliquant que notre père sera échangé contre un espion allemand et que, par conséquent, nous devons rester en Suisse. Ce qui était plutôt une bonne nouvelle. La fin de la période « Montluc » s'acheva à 16 heures un 31 octobre. J'avais 8 ans. Je mangeais pain et chocolat, curieusement couché en travers de la porte d'entrée, lorsque mon père est arrivé. J'étais aux premières loges pour crier de joie, sauter sur mes pieds et me jeter à son cou... mais mon geste s'est bloqué et je n'ai pas pu l'embrasser en voyant ses joues couvertes de pustules (quelque chose de Job).

Jacqueline et les deux plus jeunes (2 et 4 ans) sont toujours à Lyon. Cela signifie un passage de frontière à trois, des plus délicats. Cela lui prendra quelques jours. Elle établit un contact avec un passeur qui connaît bien la frontière près de Veyrier où un fossé de drainage passe par chance sous les barbelés. Il faut ramper une vingtaine de mètres et s'il n'y a pas de patrouille, c'est la Suisse ! C'est si simple de lire sur le rapport de police de la douane de Veyrier à Genève que, le 5 novembre 1943, trois personnes se sont présentées : une jeune femme, suisse, et deux enfants ; son passeport est en règle ; elle désire aller chez sa sœur qui habite à Genève.

Cela aussi, nous le saurons plus tard. Il n'est pas question de nous faire peur.

Le reste, c'est-à-dire toute la signification des événements de la guerre, s'éclaira lentement avec la liberté retrouvée de Roland et la lecture du livre *Journal de cellule*. Les parents ne dirent rien de ce qu'ils avaient fait et des risques encourus. C'est tout juste s'ils acceptaient de dire qu'ils avaient aidé des gens qui en avaient besoin.

Ce n'est que petit à petit, au hasard de rencontres, fortuitement ou officiellement, que la dimension de leur action prit toute son importance.

Comme Bloch, en 1947, camarade de 5^e au lycée, m'annonçant avec respect que Roland de Pury avait sauvé des Juifs ; si lui le disait, ce

ne pouvait être que vrai, mais alors, un peu gêné, au mot sauver, j'aurais préféré aider.

Comme la remise de la médaille de la Résistance : « C'est mieux que la Légion d'honneur » admettait Roland, pour qui l'honneur n'était pas exactement une notion à couler dans le bronze.

Mais il fallut plus de dix ans pour qu'une allusion de Roland me révèle la hantise quotidienne du risque d'arrestation.

En 1976, Roland et Jacqueline sont inscrits dans « le livre des Justes parmi les Nations » et depuis, ces deux noms dorment ensemble au pied du caroubier planté par Roland dans le jardin de Yad Vashem près de Jérusalem. Mais ironie du destin, en 1976 déjà, Jacqueline reposait depuis trois ans dans le cimetière de Meyreuil.

L'un et l'autre ont payé cher la facture physique de cette période, mais avec un recul suffisant pour connaître le retour de tout l'amour distribué et la fierté de voir leurs enfants tous élevés.

Il est important de dire combien l'œuvre de Roland devait à Jacqueline et combien l'œuvre de Jacqueline devait à Roland. Ils ne le surent pas toujours en même temps. Roland, après la mort de Jacqueline, eut cette phrase très simple : « Elle fut mon repos, et je fus sa fatigue ».

Ici, il me faut ajouter une anecdote plus tardive dont le rapport de situation pendant la guerre d'Algérie est impressionnant. Roland témoignait souvent d'une confiance étonnante, apparemment naïve, souvent délibérée et parfois prophétique. Quand l'un de ses fils fut emprisonné parce que soupçonné d'héberger des résistants à la guerre d'Algérie, Roland dit au journaliste qui l'interrogeait : « Je ne sais pas ce qu'il a fait, mais quoi qu'il ait fait, je suis solidaire ».

ANNÉES DE JEUNESSE ET ADOLESCENCE

En relatant quelques anecdotes qui sont restées dans nos mémoires, je tente de dire avec émotion, plaisir, tendresse, ou impertinence des instants de vie familiale. Ce sont juste quelques touches de vie au portrait d'un homme qui, pour nous, fut aussi huit fois père.

Au printemps 1938, la famille est en Vendée, à Moncoutant. Beaucoup de bruits de guerre s'entendent dans les discussions des grandes personnes. Pascal, 5 ans, est déjà l'aîné d'une sœur de 4 ans, et de deux petits frères. Pour lui, les nations qui veulent se battre, c'est absurde. Une seule cause vaut la peine d'imaginer une guerre: le conflit entre les hommes et les femmes! Et il s'entraîne, en creusant avec son copain Pouyou, un trou dans le jardin pour y enterrer sa sœur.

Un jour, sa mère s'oppose à un désir qu'il estime légitime. S'estimant agressé et avisant la ceinture de sa mère juste à la hauteur de ses yeux, il l'agrippe à deux mains et balance des coups de chaussures dans les tibias de l'ennemi. Le cri qu'elle pousse malgré elle, fait sortir son père du bureau. La situation est grave; un conflit vient d'éclater. Roland entraîne son fils aîné dans le bureau pour le sermonner. Pascal n'a gardé aucun souvenir de ce qu'a pu dire son père, mais garde le souvenir précis que son père est devenu, ce jour-là, traître à la cause des hommes! Les voies de l'éducation sont pleines d'embûches.

Sur les huit enfants de Roland, c'est le seul souvenir d'une intervention active dans une situation de police familiale. Dans notre mémoire collective, une confrontation éducative avec le père repose sur une douceur voire une tendresse naturelle qui ne laisse pas de traces mémorables.

CARNET SCOLAIRE

N'allez pas croire que ce fût sans efficacité. Quelques années plus tard, ramenant du lycée un mauvais carnet de notes à signer, – un rôle assumé par notre mère – je dus subir la sanction majeure: «C'est trop mauvais, tu vas le faire signer à ton père». Aucune peur, mais la honte à laquelle je ne pouvais pas échapper, me motivait pour marcher tout doucement vers la porte au fond du couloir avec mon brûlot entre les doigts. Sa déception à lui allait être si grande.

JUSTE RÉPARTITION

Roland avait un sens aigu de la justice et pendant nos jeunes années cela passait très bien par le ventre.

Le découpage d'un gâteau ou d'une tarte était une opération trop délicate pour être laissée au hasard qui est, comme chacun sait, profondément injuste. Roland était devenu très fort dans cet art : huit parts étaient un jeu d'enfant mais douze ou mieux encore, sept ou neuf, devenaient des tours de force. Cela rendait difficile le choix du plus gros morceau même au prix d'une concentration extrême. Cela rendait tout à fait vain l'espoir d'obtenir un plus gros en offrant son tour à son voisin et donnait tout son sens à « Prenez le morceau qui est devant vous ».

Un autre type de partage ne concernait pas l'art de la découpe. Le beurre avait refait son apparition, mais seuls les J2, (les J2 étaient les quatre aînés à ce moment-là) y avaient droit sur carte de rationnement. Roland utilisait son pèse-lettre pour distribuer à tous un petit carré de beurre pesé avec amour. Alors, pour faire durer le plaisir, nous évitions d'étendre du beurre sur les trous de la tartine.

Quelque temps après, en séjour chez les anciens paroissiens paysans de Moncoutant, j'expliquais à mes hôtes comment faire une tartine « économique ». Je me fis dire qu'ici on n'aimait pas manger des trous et qu'une tartine sans trous me ferait du bien. Je n'ai pas de mot pour décrire le plaisir de manger à 10 ans, en période de privation, une tartine de beurre sans trous.

FUMER OU NE PAS FUMER

Après le repas, Roland prenait son café, *un nescafé*, dans son bureau. Si nous avions le temps, c'était un moment de détente exceptionnel où Roland fumait une cigarette et nous accordait le plaisir du « canard ». Nous devions être assez habiles pour imbiber complètement notre sucre, sinon il manquait de goût, sans qu'il ne s'effondre dans le café. Prudent, Roland, bien qu'il aimât son café bien sucré, attendait les échecs avant de le sucrer.



Roland de Pury, au centre, se baigne avec quelques paroissiens de Montcoutant,
à gauche, Pierre Mauray, vers 1935.

Roland n'était pas fumeur, il fumait par jeu, sans avaler la fumée, pour s'offrir un plaisir accordé avec la liberté retrouvée, et plutôt pour prolonger le moment du repas. Les premières cigarettes blondes étaient arrivées chez nous dans les poches d'un officier américain en visite. Dominique fut impressionnée de voir que les Américains, au faite de la technique, avaient inventé la cigarette qui se fume toute seule et jusqu'au bout !

Nous pouvions tous essayer de fumer si nous en avions envie ; mais sans interdit, les neuf dixièmes du plaisir s'envolaient en fumée. Aucun des enfants ne devint fumeur.

BAIGNADE, LE PONT DE LA BOUCLE

Aujourd'hui démoli pour faire la place à un pont plus classique et plus large, le pont de la Boucle, qui traversait le Rhône à deux pas de chez nous, possédait des arches métalliques élevées auxquelles était suspendu le tablier. Une de ses arches descendait sur une pile au milieu d'un bras mort et de bancs de gravier. Quelqu'un avait sectionné une entretoise, ce qui permettait de se glisser à l'intérieur de l'arche en traversant le tablier et de descendre ainsi sur la pile, puis sur le banc de gravier. On gagnait ainsi quelques centaines de mètres pour aller se baigner.

Il fallait un gamin pour découvrir le passage, mais il fallait Roland et son goût du bain en toute occasion pour profiter de l'aubaine. Il suffisait d'être mince et souple pour atteindre ce plongeoir naturel.

Avec un tel père, nous devenions vite bons nageurs. Le vrai but, c'était le deuxième pilier, en plein courant. Nous remontions le banc de gravier à pied pour nous lancer dans le courant en amont. Le courant en se séparant sur les grosses pierres de taille voyait sa vitesse annulée et son niveau monter suffisamment pour que nous puissions saisir le rebord du pilier et nous hisser dessus. Nous passions alors de l'autre côté du pilier pour plonger dans les remous du Rhône, qui nous chatouillaient agréablement. Le courant nous emportait en aval sur le banc de gravier. Et nous recommencions, tout heureux et fiers de

montrer aux passants sur le pont qu'ils n'auraient pas la chance de nous voir disparaître dans les remous.

TÂCHES MÉNAGÈRES, LA VAISSELLE

La séparation des tâches était très poussée et rappelait que Roland avait été un enfant terriblement gâté : avec à sa disposition trois femmes, une mère, une nourrice-gouvernante et une cuisinière. Il était donc plus que naturel de ne toucher qu'à la dernière extrémité un ustensile de ménage.

Un été, Roland s'est trouvé seul à Lyon pendant un mois. Premier à revenir à la maison, je découvre sur la table de la cuisine une pile de dix-huit assiettes sales. A ma remarque, probablement sévère, sur son manque de zèle ménager, il me répondit avec un humour plutôt désarmant qu'il avait été obligé de nettoyer plusieurs fois la dernière assiette, parce qu'il n'y en avait malheureusement pas plus de dix-huit !

JARDINAGE

Le jardin à Lyon comportait trois niveaux en terrasse. Pendant la guerre, Jacqueline cultivait un petit potager sur le premier niveau, le mieux ensoleillé. Nous le fumions avec du crottin que nous ramassions dans les rues avoisinantes où passaient encore quelques attelages de chevaux, en particulier pour les tonneaux de beaujolais, une denrée que les Allemands laissaient en abondance aux Français.

Dans la terrasse du haut existait un carré de terre bordé d'un muret de béton, sans destination particulière sinon des mauvaises herbes ou nos essais de tranchées. Roland, préoccupé par le manque de nourriture terrestre, choisit d'y faire une plantation de pommes de terre et abandonna momentanément son stylo. Il prépara le terrain, mit en terre 3 kg de précieuses pommes de terre et attendit la récolte qui s'éleva à exactement... 3 kg de pommes de terre nouvelles ! Ce résultat, pourtant joliment équilibré, anéantit tout essai ultérieur de retour à la terre. Peut-être a-t-il pensé qu'il n'était pas gratifiant de jouer au « mauvais serviteur » ?

AUTOMOBILE

Si le ménage n'était pas son truc, Roland avait pour la voiture une affection particulière. Toute sa jeunesse, il grandit avec voiture et chauffeur. Il apprit vite à conduire, mais aussi à s'initier à un peu de mécanique. Le chiffon à cambouis et la clé à mollette avaient plus de noblesse que la patte à relaver.

HISPANO-SUIZA

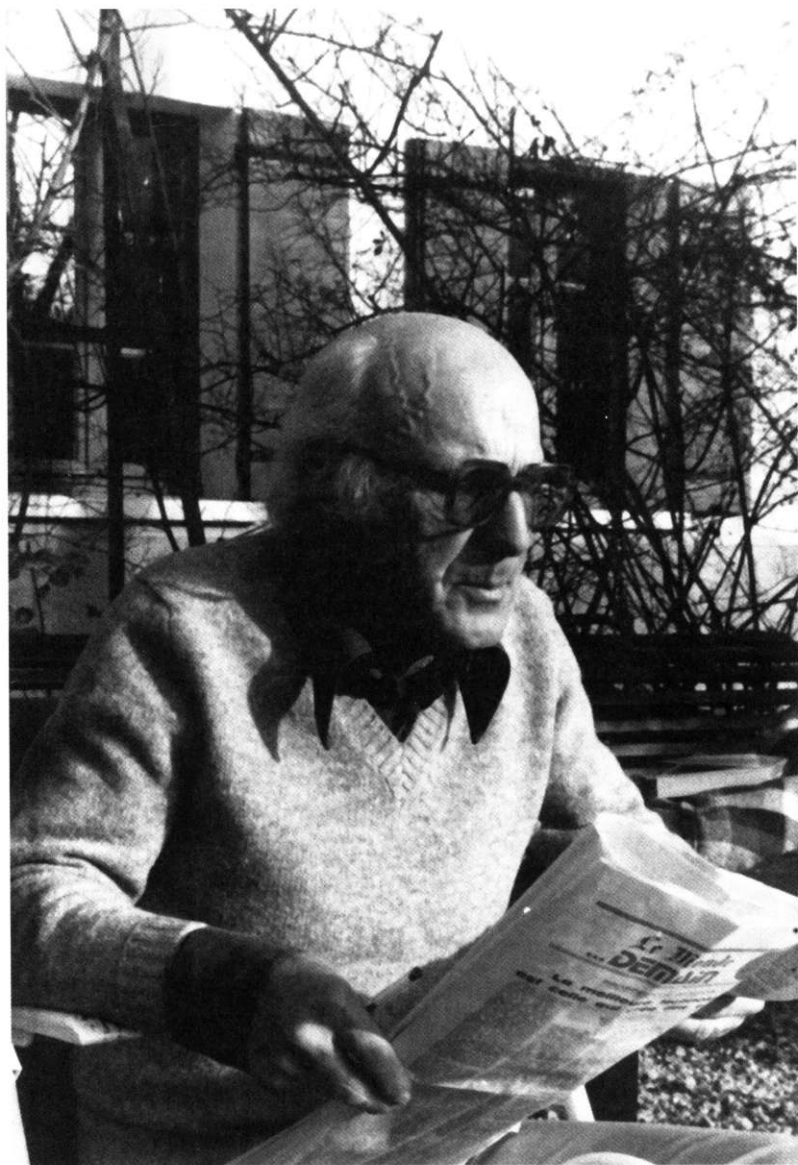
Sa mère possédait une Hispano-Suiza de très belle allure. En 1936, elle décida de changer pour acheter une Studebaker toute en rondeurs et boursouflures. La voiture était certes du dernier cri, américaine et moderne mais, pour lui, ridicule d'aspect. Roland fut « indigné » de ce changement ; mais à 800 kilomètres, il n'avait plus d'influence sur sa mère. Plus tard dans notre imaginaire d'enfant, la disparition de l'Hispano-Suiza ressemblait à un crime et nous indignait tout autant.

ROLAND AU VOLANT

La voiture est un lieu à part où Roland vécut des heures peu conformes à l'amour de son prochain. Au volant, les droits de l'homme n'avaient plus cours au-delà du pare-brise. La route tombait aux mains des mauvais conducteurs ou des fous de la route. Malheur à ceux qui tentaient de le dépasser, et encore plus s'ils ne se laissaient pas dépasser. Nous étions ravis, très excités par ce qui devenait pour nous une course poursuite, et plus le dépassement était lent, plus intense le plaisir. Jacqueline conservait un calme que je pense plus en phase avec une réalité probablement moins excitante.

La conduite n'étant pas un exercice intellectuel, Roland pouvait se distraire en regardant le paysage mais pas forcément devant lui ; là, Jacqueline appréciait beaucoup moins.

Ceux d'entre vous qui avez vu le film *Les Carnets du Major Thompson* apprécieront si je vous dis que Roland et Jacqueline riaient encore



Roland de Pury, à Aix-en-Provence, hiver 1978.

longtemps après la sortie du cinéma, tellement le couple dépeint au volant leur ressemblait.

Avec l'âge, Roland nous laissait prendre le volant, soit assis à côté de lui, mais plus souvent depuis l'arrière, assis en travers sur la malle qui occupait l'espace entre les sièges de notre Citroën familiale et partiellement couché sur son dossier. A cette époque, il faut dire qu'aucune ceinture ne limitait le nombre de passagers. J'étais très fier et quand je lui dis que comme cela il pouvait mieux regarder le paysage, j'obtins comme réponse «Au contraire, je dois faire attention à la route»!

DISTRACTION

Roland était un homme distrait, même si rien ne pouvait le distraire de son travail.

J'entends encore ma marraine, théologienne comme lui, me raconter qu'en visite à Moncoutant, elle fut impressionnée de le voir écrire paisiblement son sermon sur la table de la cuisine pendant que ses enfants jouaient sur le carrelage et que Jacqueline s'activait au fourneau.

A Lyon, je ne l'ai pas vu s'installer à la cuisine mais son bureau était ouvert aux enfants qui, moyennant un minimum de tranquillité, pouvaient consulter et s'installer pour lire à satiété dictionnaires, romans et livres d'art, les éditions Skira en particulier, qui couvraient entièrement deux parois du bureau.

LA DAME OU LE RESPECT D'AUTRUI

Après une réunion au temple de la rue Lanterne, Roland accompagne un conseiller presbytéral chez lui. Pour ce faire, les deux hommes passent par de petites rues où des prostituées sont à l'affût. Le racolage est actif. Roland, concentré sur une discussion avec son conseiller, ne remarque pas la scène mais il se sent interpellé et oblique sa trajectoire vers la source de l'interpellation. Le conseiller veut redresser la trajectoire et prend Roland par le bras, mais Roland tente de se dégager en

expliquant à son conseiller « Cette dame veut me parler »... Je me suis toujours demandé si la dame avait entendu.

CULTURE, LES REGARDS

En 1949, nous sommes en vacances à Hossegor près de Biarritz. La maison domine la plage et nous vivons en permanence entre les jeux de sable et les rouleaux de l'Atlantique, d'autant plus que cette fois nous sommes avec nos cousins. En vacances, Roland est non seulement présent, mais disponible. Il adore l'eau et nous en profitons. Mais il adore aussi la nature et les arts.

Découvrir de nouveaux horizons, c'est aussi une façon de regarder. D'un beau point de vue sur l'Océan, Roland varie le regard, en observant à l'horizontale ou à l'envers, entre les jambes. Nous étions absolument ravis, mais mère et tante s'éloignèrent ostensiblement du groupe pour ne pas être confondues avec ces originaux.

Par contre, sans regarder les plus belles œuvres entre nos jambes, Roland nous a aussi introduits à l'art académique du peintre Bonnat. Il n'aimait pas du tout sa peinture à la mode sous Napoléon III. Mais il estimait beaucoup le collectionneur avisé qui, grâce à l'argent gagné, constitua une remarquable collection de peintres impressionnistes qu'il a eu, en plus, la sagesse de léguer au public. Roland regrettait que ses parents, plutôt proches de Bonnat n'aient pas eu eux aussi un peu de goût pour les impressionnistes car alors leur peinture était d'un prix abordable.

TOUR CARRÉE OU TOUR RONDE

Une partie de la famille fait un voyage en Hollande par la vallée du Rhin. Roland montre et commente l'architecture des châteaux qui jalonnent le parcours. Léonard qui a 9 ans suit consciencieusement les explications et pense enfin avoir compris. Il y a une règle du beau : la tour ronde c'est beau, la tour carrée ce n'est pas beau. Au prochain château, deux tours rondes flanquent un bâtiment d'une architecture douteuse. Léonard devant l'évidence se lance et déclare que ce château

est vraiment beau. Catastrophe, c'est le pire de tous ceux qu'ils ont vus ce matin. Roland demande une explication et Léonard de dire « Il y a deux tours rondes » ! Léonard est jeune et le temps doit pouvoir arrondir les angles.

COSI FAN TUTTE

Ses petits-enfants, Nicolas et Véronique, sont en vacances d'été chez leur grand-père à Aix-en-Provence après la mort de Jacqueline. C'est l'époque du festival et Roland ramène deux billets pour un opéra de Mozart parce que, selon son habitude, Roland aime aller au concert mais pas seul, il a besoin de partager son plaisir. A la question de savoir qui veut l'accompagner écouter *Così fan tutte*, les deux enfants se regardent plutôt embêtés car l'envie d'aller écouter « ça », c'est l'horreur. Véronique tente une échappatoire et propose Madame Cassina, la gardienne du domaine. A voir la tête de son grand-père, Véronique préfère se sacrifier. Elle ira, et arrive ce qui devait arriver, elle a un énorme plaisir à découvrir l'opéra avec son grand-père.

DISTRIBUTION DES RÔLES

Roland travaillait la plus grande partie de son temps à la maison. La famille s'agrandit rapidement et imposa une certaine répartition des tâches. Notre mère en prenant sur elle l'organisation, l'autorité et la sécurité à l'intérieur de la famille protégeait le travail de Roland et lui permit de se reposer complètement sur elle pour la bonne marche de ce petit monde.

Cela lui permit aussi de rester tendre, affectueux et disponible avec chacun, en particulier en famille.

Jacqueline nous a éduqués en prenant sur elle le rôle ingrat de la discipline et fut ainsi le principal auteur de l'harmonie qui reste établie entre nous...

Roland prenait le temps de nous faire partager son enthousiasme pour l'art, la nature et toutes les joies de vivre. L'austérité protestante traditionnelle n'avait pas cours chez nous.

Son influence fut considérable même si aucun de nous n'a essayé de le suivre sur son terrain. Pas de pasteur ni d'écrivain pour ajouter quelque chose que nous estimions accompli. J'ai l'impression, je crois partagée, que le regard posé sur autrui et sur la création sont comme un prolongement du sien.

Après l'œuvre d'une vie et la mort de Jacqueline, Roland devint conscient que le partage des rôles lui fut favorable.

Elle a été mon repos, j'ai été sa fatigue.



Roland de Pury avec le pasteur allemand Willi Rott, Pascal et Dominique,
Toulon, été 1939.

Roland de Pury, pasteur, résistant

Juste parmi les Nations



HUBERT BOULET

Il vient toujours une heure dans l'histoire où celui qui ose dire que deux et deux font quatre est puni de mort. [...] Et la question n'est pas de savoir quelle est la récompense ou la punition qui attend ce raisonnement. La question est de savoir si deux et deux, oui ou non, font quatre. Pour ceux de nos concitoyens qui risquaient alors leur vie, ils avaient à décider si, oui ou non, ils étaient dans la peste et si, oui ou non, il fallait lutter contre elle. [...] Toute la question était d'empêcher le plus d'hommes possible de mourir [...]. Il n'y avait pour cela qu'un seul moyen qui était de combattre la peste. Cette vérité n'était pas admirable, elle n'était que conséquente.

Ces mots définissent très bien l'action admirable et le choix courageux de ceux qui ont été reconnus « Justes parmi les Nations ». Le pasteur Roland de Pury fait partie de ceux-là.

Mais pourquoi rechercher ce sens à ces phrases de *La Peste* d'Albert Camus ?

C'est parce qu'Albert Camus a écrit ce livre dans la ferme du Panellier au Mazet-Saint-Voy, près du Chambon-sur-Lignon, dans le département de la Haute-Loire, où il a séjourné de janvier 1942 à novembre 1943 pour soigner une tuberculose ; il a pu observer l'action aussi

efficace que discrète de ces habitants du plateau Vivarais-Lignon, majoritairement protestants qui, pendant la durée de la guerre, ont sauvé 5000 Juifs et ont été, aussi, individuellement ou collectivement, reconnus « Justes parmi les Nations ».

Le pasteur Roland de Pury et son épouse, Jacqueline, se sont vu décerner le titre de Justes des Nations, par Yad Vashem, le 13 mai 1976. L'action de sauvetage des Juifs qui leur a valu cette distinction les rattache à l'histoire du Chambon sur Lignon, car il y avait, à Lyon, des réseaux protestants qui organisaient la mise à l'abri de familles ou d'enfants juifs qui étaient emmenés de Lyon au Chambon-sur-Lignon et parfois du Chambon-sur-Lignon en Suisse.

L'engagement du pasteur de Pury dans la Résistance est précoce. Au lendemain de l'armistice, les milieux chrétiens, catholiques et protestants, font plutôt bon accueil au maréchal Pétain et à la « Révolution nationale » ; cependant, une petite minorité manifeste rapidement son opposition. Le 14 juillet 1940, au temple de la rue Lanterne à Lyon, le pasteur Roland de Pury prononce un sermon qui remet en question la relative tranquillité de ses paroissiens qui, après avoir connu l'occupation de la Wehrmacht entre le 19 juin et le 7 juillet, se considèrent comme sauvés par le vainqueur de Verdun, puisque, aux termes de l'armistice, ils se retrouvent en zone dite « libre ». La ville de Lyon connaît deux fois l'occupation nazie pendant la guerre : une première fois, elle est occupée par les troupes allemandes en juin 1940, puis évacuée après l'armistice ; elle est à nouveau occupée par les nazis qui envahissent la zone Sud, le 11 novembre 1942 ; cette seconde occupation dure jusqu'à la libération de la ville, le 3 septembre 1944.

Dans son sermon du 14 juillet 1940, le pasteur de Pury fait preuve d'une grande lucidité et d'un remarquable courage :

Tu ne déroberas pas (Exode 20 : 15)

J'étais bien loin de penser à ce commandement et qu'il pût avoir quelque chose à faire avec notre situation présente quand il s'est imposé à moi d'une manière foudroyante et a traversé de part en part toutes mes préoccupations. Jamais, en effet, il n'a été plus difficile, plus nécessaire de lui obéir,

plus urgent. Ne pas dérober, c'est aujourd'hui le vrai problème, presque l'unique problème de toutes nos heures. Comment voulez-vous en effet que des gens comme nous, qui ont pour la plupart à peu près tout gardé, ne dérobent rien à ceux qui ont tout perdu.

Certes, ce problème s'est posé en tout temps et nous en avons parlé déjà en écoutant la parabole de l'économe infidèle. Mais d'une façon si aiguë que maintenant, jamais encore pour nous. Ce qui est arrivé à des millions d'hommes ces dernières semaines nous a brutalement rappelé que rien n'était à nous, ni notre vie, ni notre famille, ni nos biens que tout cela d'une heure à l'autre pouvait nous être ôté. Nous l'avons senti, nous l'avons su. Cependant que la bataille faisait rage et que des milliers d'hommes tombaient chaque jour, nous qui étions là, tranquilles sur nos deux pieds, nous avons eu cette sensation de voler notre vie à tous ceux qui tombaient, de voler notre repos à tous ceux qui sont épuisés, de voler notre temps à tous ceux qui n'en ont plus. Nous avons tous senti, je crois, qu'il n'y avait absolument aucune raison pour que nous ne subissions pas nous-mêmes ce que les autres ont subi et continuent de subir. Et cette sensation douloureuse à certains instants n'était que l'affleurement, sous le coup d'émotions par trop vives, d'une réalité toujours présente en nous, celle du grand vol originel que nous avons commis quand nous avons dérobé notre vie à Dieu, quand nous nous sommes emparés de ce qui lui appartenait. Cette sensation d'être un voleur, c'est la plus vraie, c'est la plus profonde que nous puissions ressentir, car nous sommes tous, dans notre égoïsme fondamental, dans notre nature d'homme pécheur, des voleurs.

Roland de Pury continue en faisant allusion à l'Angleterre, alors soumise aux bombardements, il rappelle aux Lyonnais que «d'autres, avec un courage inlassable, continuaient à se battre». Puis, il s'élève contre l'idée d'une France qui trahirait sa mission, qui aurait «vendu son âme», qui aurait dérobé aux Français «jusqu'à leurs larmes». Cette France-là, conclut le pasteur de Pury, «ne serait plus la France».

Tu ne déroberas pas ta vie à Dieu, tu ne déroberas pas ta vie à ton frère, voilà le sens fondamental de ce commandement éclairé par le sommaire de la Loi.

Essayons de la dresser pratiquement, cette liste de nos pillages quotidiens, en regard de la situation de notre pays et de la situation du monde, et que chaque matin nous en fassions la revue. Ce sera pour l'instant notre revue du 14 juillet la plus utile.

Pensez à tel ami, à tel frère prisonnier, à ce qu'il donnerait pour cette journée de liberté qui vous est là, donnée on ne sait vraiment pour quelle raison ; à ce frère prisonnier, je lui vole ma liberté si je n'en use pas avec le tremblement de reconnaissance, et comme il en userait, lui, dans l'instant qu'elle lui serait rendue.

Tu ne déroberas pas la liberté à ton frère prisonnier en oubliant que tu n'as aucune espèce de raison de ne pas être comme lui, et que tu es plus prisonnier que lui si tu n'offres pas à Dieu jour après jour la liberté qui t'est laissée.

Pensez à celui-là qui est mort, à ce qu'il donnerait pour cette journée de vie qui nous est là donnée encore, on ne sait par quelle faveur. Je lui vole ma vie si j'oublie pourquoi il est mort et que j'aurais dû, moi aussi, mourir pour cela, pour qu'un peu de justice et de vérité demeure entre les nations. Ne dérobez pas votre vie en oubliant de l'offrir jour après jour comme ils l'ont offerte et pour cela même à quoi ils l'ont offerte. Ne dérobez pas leur mort à ceux qui sont tombés, en abandonnant ce pourquoi ils sont tombés.

Est-ce qu'il faut dire à la France entière aujourd'hui Tu ne déroberas pas ta paix à ceux qui font encore la guerre. Vous me direz tout de même, après ce qu'elle a souffert, la France n'a pas volé ce peu de paix qu'elle a maintenant. Oh non, certes. Et ce n'est en tous cas pas moi qui pourrais le dire. Mais cette relative tranquillité que nous avons maintenant devrait-elle nous faire oublier que d'autres, avec un courage inlassable, continuent à se battre et que des amis vont avoir à souffrir infiniment plus peut-être que la France n'a souffert. Ce souffle que tu reprends aujourd'hui, prends garde de ne pas le dérober à ceux qui vont étouffer sous les bombes et sous les gaz.

Pensez chaque jour à ces millions d'errants qui retournent vers leurs ruines. Tu voles ton foyer à ces misérables si tu le considères un seul instant comme une chose naturelle, comme une chose due, comme t'appartenant, alors que tu l'as conservée on ne sait vraiment pas pourquoi, et par je ne sais quelle erreur, si l'on peut dire, de la justice divine. Tu ne déroberas pas ton confort à ces malheureux en les oubliant une seule journée.

Ne semble-t-il pas, à lire les journaux, que peu à peu l'on va se mettre à penser que nous avons eu tort d'engager cette lutte, que nous nous sommes « laissés entraîner », qu'on était « trop bon de s'en faire pour les autres ». « Est-ce qu'on penserait cela si on était des vainqueurs ? Mais alors, c'est la victoire qui donne raison ? Et la défaite qui donne tort ? C'est le succès qui détermine la vérité ? Est-ce là ce que vingt siècles de christianisme ont enseigné à la France ? Est-ce là ce que la vérité clouée sur une croix nous enseigne ? Si la France, parce qu'elle est défaite, se met à douter de la justice de cette lutte qu'elle a menée, et si par conséquent intérieurement elle étouffe sa mission de justice, alors elle est pis que morte, elle est décomposée, elle est mûre pour toutes les infamies, et qu'est-ce qui l'empêchera d'entreprendre une guerre injuste si elle est sûre de s'en tirer à meilleur compte ?

Mieux vaudrait la France morte que vendue, défaite que voleuse. La France morte, on pourrait pleurer sur elle, mais la France qui trahirait l'espoir que les opprimés mettent en elle, mais la France qui aurait vendu son âme et renoncé à sa mission, nous aurait dérobé jusqu'à nos larmes. Elle ne serait plus la France.

Le pasteur de Pury termine son sermon par une exhortation à ses fidèles :

Rien n'est à nous. Le malheur d'aujourd'hui nous a rappelé ce qu'en Christ nous eussions dû savoir et vivre depuis longtemps. Ne recommençons pas à l'oublier, ne recommençons pas à voler. Nous serions beaucoup plus coupables encore cette fois, et beaucoup plus impardonnables. Et nous lasserions la patience de Dieu.

Les paroissiens qui ont entendu ce sermon n'ont pas pu être indifférents. Dans son auditoire, certains paroissiens expriment leur colère ; l'une lui suggère même de regagner la Suisse, son pays natal ; un groupe de fidèles quitte ultérieurement le temple de la rue Lanterne. Mais il y a aussi André Philip, qui vient vers lui, les larmes aux yeux et qui le remercie chaleureusement pour son courage ; une minorité de paroissiens se joint aux remerciements d'André Philip ; les résistants commencent à se reconnaître et à se compter. André Philip est député

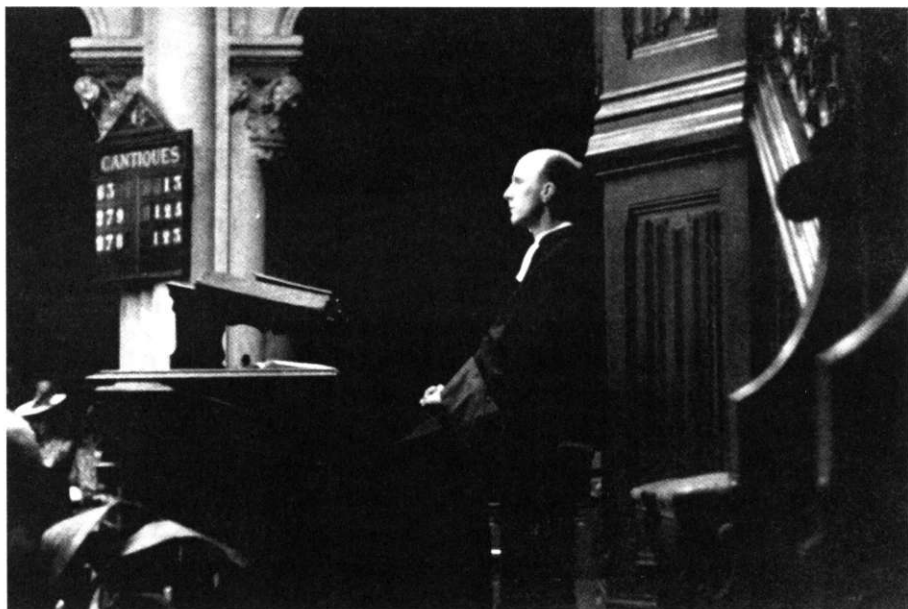
SFIO du Rhône ; il fait partie des quatre-vingts parlementaires qui ont refusé de voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940. Il s'engage dans le mouvement Libération-Sud et rejoint le général de Gaulle à Londres en 1942, puis, à Alger en 1943, il participe à la naissance du Comité français de libération nationale qui devient le Gouvernement provisoire de la République française. Après son départ pour Londres, son épouse, Mireille Philip, participe activement à l'action de sauvetage des Juifs entreprise avec son mari, escortant notamment des petits groupes de jeunes Juifs du Chambon-sur-Lignon à la frontière suisse. Mireille Philip a reçu le titre de Juste des Nations, le 18 mars 1976.

Un peu plus tard, la prédication de Roland de Pury attire au temple de la rue Lanterne deux résistants illustres, Bertie Albrecht et Henri Frenay. Ce dernier, fondateur et chef du mouvement Combat, évoque ce souvenir dans ses mémoires de résistance, *La nuit finira* :

Souvent, Bert et moi sommes allés au temple de la rue Lanterne pour entendre les sermons de Roland de Pury. Quelle joie était-ce pour nous que d'écouter cet homme dire à haute voix devant un nombreux auditoire et en des termes à peine différents ce que nous écrivions dans nos feuilles clandestines !

Le pasteur de Pury a clairement choisi le camp de la Résistance. Son engagement va prendre des formes multiples. Roland de Pury est associé à l'aventure de *Témoignage chrétien* qui est à la fois un journal et un mouvement de résistance.

En novembre 1941, une brochure anonyme imprimée de dix-sept pages, *France, prends garde de perdre ton âme*, est diffusée sous le manteau à Lyon et dans la région sous le nom de *Cahiers du Témoignage chrétien*. D'autres numéros suivent et, en mai 1943, les auteurs des Cahiers créent *Le Courrier français du Témoignage chrétien*, feuille plus courte que les Cahiers, mais pouvant être tirée et diffusée en plus grand nombre (jusqu'à 200 000 exemplaires pour le numéro 12 consacré à Oradour-sur-Glane). Au total quatorze Cahiers et douze Courriers sont diffusés entre 1941 et 1944, d'abord en zone Sud, puis à



Roland de Pury, Temple de la rue Lanterne, à Lyon, 1943.

partir de 1943 dans la France entière. Le fondateur du mouvement *Témoignage chrétien* est le père Chaillot, jésuite, qui associe à son entreprise le pasteur de Pury, des théologiens catholiques comme Henri de Lubac et Yves de Montcheuil, des intellectuels chrétiens tels Joseph Vialatoux, Joseph Hours, André Mandouze. La présence de Roland de Pury au sein de l'équipe justifie le changement de titre, in extremis, du premier cahier qui devait s'appeler *Cahier du témoignage catholique* et qui devient *Cahier du Témoignage chrétien*. Ce changement d'appellation s'impose d'autant plus, qu'avant la publication de *Témoignage chrétien*, était diffusée, dans certains milieux réformés de la zone Sud, une feuille clandestine intitulée *Présence de l'Eglise*. L'auteur de cette feuille, René Courtin, avait eu cette initiative après un entretien avec le secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises à Genève, W.A. Visser't Hooft; apprenant la volonté de résistance œcuménique qui se manifeste au sein de *Témoignage chrétien*, René Courtin interrompt la publication de son bulletin et conseille à ses lecteurs de se mettre en relation avec *Témoignage chrétien*.

La contribution de Roland de Pury au sein de *Témoignage chrétien* est triple: d'une part, il apporte sa contribution comme rédacteur; le journal étant clandestin, par définition, les articles ne sont pas signés; les recherches qui ont été faites sur *Témoignage chrétien* par Renée Bédarida ont permis de rendre à chaque auteur son texte. D'autre part, Roland de Pury prend en charge la diffusion des Cahiers au sein des milieux protestants et son action, sur ce point, ne se limite pas à la ville de Lyon, mais couvre l'ensemble de la zone non occupée dès 1941. Dans une lettre du 7 juillet 1945 citée par Renée Bédarida, Roland de Pury raconte:

J'avais organisé tant bien que mal la diffusion du T.C. dans le protestantisme lyonnais. J'en remettais une liasse à chaque collègue, ainsi qu'à quelques jeunes pour les mettre dans les boîtes. En dehors de Lyon, je profitais de tous mes déplacements pour des conférences ou des synodes pour emmener avec moi 20 ou 30 Cahiers et en passer à tous mes collègues. Certains les diffusaient avec entrain, d'autres se contentaient d'en profiter pour eux. D'une manière générale, l'accueil était favorable, allant d'une réserve pru-

dente à la ferveur. Enfin, Roland de Pury joint l'action à la parole, ne se limitant pas à une résistance spirituelle et prenant des risques pour lui-même, puisqu'il est arrêté en 1943.

L'expression, « Les armes de l'Esprit », reprise dans le titre de l'ouvrage que Renée Bédarida consacre à *Témoignage chrétien*, renvoie à une formule employée par les pasteurs André Trocmé et Edouard Theis, au Chambon-sur-Lignon, le 23 juin 1940 : alors que l'armistice a été signé la veille, ces deux pasteurs exhortent leurs paroissiens à résister en employant « les armes de l'Esprit ». Le même jour, le pasteur Charles Guillon, maire de la commune du Chambon-sur-Lignon, démissionne de ses fonctions de maire en déclarant : « La France a perdu l'honneur en signant l'armistice avec l'Allemagne ; elle doit maintenant lutter pour la défense de son âme ». Le pasteur de Pury à Lyon, les pasteurs Trocmé et Theis au Chambon-sur-Lignon ont pu prendre, en même temps, les mêmes positions sans avoir eu le temps de se concerter ; ils étaient guidés par une conviction commune, conviction religieuse, mais aussi conviction philosophique et politique, ils avaient des contacts en Suisse et, notamment, la possibilité de réunir, par le Conseil œcuménique des Eglises de Genève, des informations venant de toute l'Europe. De novembre 1941 à mai 1943 (date de son arrestation par la Gestapo), Roland de Pury participe avec ardeur aux activités de *Témoignage chrétien* ; il fournit entre autres au père Chaillot des informations venant précisément de Suisse comme il le montre dans une lettre du 22 juillet 1965 : « Je lui remettais tout ce que je pouvais me procurer comme nouvelles des Eglises par le bureau du Conseil œcuménique à Genève, où je me rendais de temps en temps voir Visser't Hooft, et parfois des Allemands de l'Eglise confessante comme Bonhoeffer, etc. »

Parmi les textes écrits par le pasteur de Pury pour *Témoignage chrétien*, on retiendra le message de Pâques rédigé pour le Cahier IV-V publié en avril 1942. Ce Cahier porte le titre : « Les racistes peints par eux-mêmes ». Tous les Cahiers de *Témoignage chrétien* portent un titre général correspondant au dossier qui est traité dans le numéro. Le message adressé par Roland de Pury à cette occasion est une méditation

sur les notions de Vérité et de Justice, méditation construite à la lumière des fêtes de Pâques. Renée Bédarida classe ce texte « parmi les plus belles pages de la littérature clandestine ».

Le monde auquel la Résurrection nous arrache, c'est très exactement le monde de ceux qui se tournent vers les vainqueurs, c'est le monde de la lâcheté et du mensonge, en un mot, c'est le monde où le succès donne raison, où la force mesure la vérité; c'est très bien le monde où nous vivons. C'est bien l'ordre nouveau qu'on nous propose; et qui d'entre nous peut affirmer qu'il n'y entrera pas, le jour où il y trouvera son avantage? On a de drôles de surprises! Car décidément les hommes sont envoûtés par le succès, leur cœur est pris au piège de la Victoire du monde. Ils se tournent vers celui qui l'emporte...

Vous aurez compris, je l'espère, à quel point la puissance de la Résurrection vous délie actuellement, présentement des liens du Prince de ce monde et des sollicitations effroyables de sa puissance. Et comment il ne s'agit point là d'une affaire privée seulement, d'une question de religion personnelle, mais d'une affaire publique, d'une révolution mondiale, d'un ordre nouveau surgissant à l'encontre de celui que veulent bâtir les peuples et qui n'est que la plus ancienne et la plus monotone des tyrannies du Malin; un ordre nouveau où Dieu lui-même a renversé toutes les valeurs...

Ceux que le message de Pâques a arrachés au monde et plongés dans l'espérance de la Résurrection, ceux-là n'ont plus aucun moyen de s'en sortir, plus aucun moyen de s'arranger, plus aucun moyen de consentir. Leur résistance demeure totale et pure, leur souffrance demeure totale et pure dans la mesure où leur espérance demeure totale et pure...

Ainsi, ne vous réjouissez pas trop vite, ne vous réjouissez pas inconsidérément du message de Pâques, car l'espérance qu'il vous propose n'est rien présentement qu'un grand combat et une grande douleur; et pourtant réjouissez-vous totalement, car ce combat et cette douleur où Pâques vous jette ne sont rien d'autre que l'espérance sûre et certaine du triomphe final de Jésus-Christ.

Le Courrier français de Témoignage chrétien, numéro 7, est rédigé intégralement par des protestants; ce courrier publié à Lyon en décembre

1943, comporte deux articles de Roland de Pury. L'un, rédigé avant son arrestation, s'intitule: « Noël 1943, la paix de Dieu ». L'autre, intitulé « Le prix de la justice », a été écrit et publié en Suisse d'où il est transmis à *Témoignage chrétien*. Dans le message de Noël, Roland de Pury écrit:

Si à Noël Dieu peut vraiment donner aux hommes sa paix, c'est qu'il leur donne en son Fils sa propre justice. La paix de Noël est pour tout homme le fruit de la justice du Christ. La paix de Noël nous jette hors de toutes les paix du monde dans la faim et la soif de cette justice. La paix de Noël est la suprême angoisse des tyrans.

La paix promise, la paix de Noël qui fait battre le cœur de l'Eglise n'a rien à voir avec celle dont rêvent les hommes et qu'en particulier leur propose l'Ordre Nouveau. Elle constitue plutôt une lutte implacable contre la consécration de la violence, un refus total de consentir au triomphe de l'injustice et à l'étouffement de la liberté...

A cause de la paix de Noël, nous sommes en guerre. Car il faut un droit et une justice humaine pour établir une paix humaine, comme il faut le droit et la justice de Dieu pour établir la paix de Dieu.

Que chacun se demande en ce Noël si ses efforts dans la lutte contre l'Ordre Nouveau ont vraiment pour fondement la recherche première du Royaume de Dieu? Car seuls ceux qui connaissent la paix et la justice de Dieu seront parmi les hommes les artisans d'une justice et d'une paix véritables.

*Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice!
Heureux les artisans de la paix!» (Mat. 5 : 6-9)*

Dans le texte intitulé *Le prix de la justice*, Roland de Pury écrit:

L'Eglise ne fait aucune politique pas plus qu'elle ne rend elle-même la justice. Mais, comme messagère du Dieu de la justification, elle rappelle à l'Etat sans cesse qu'il n'a d'autre raison d'être que de faire respecter par la persuasion ou par la force le droit et la justice, jusqu'à la venue du Royaume de Dieu. Autant elle recommandera aux hommes la soumission

aux autorités conscientes d'une pareille charge, autant elle les déliera de l'obéissance à un Etat qui foule aux pieds sa propre raison d'être. Elle ne fera pas de politique, mais elle dira à l'Etat que toute politique vit et tombe avec l'exercice ou la négligence de la justice, le respect ou le mépris de la dignité humaine...

S'il est vrai qu'il n'est pas en Dieu d'acception de personne, mais que devant lui toutes les créatures ont les mêmes droits, comment les chrétiens pourraient-ils supporter le traitement infligé aujourd'hui à des milliers d'étrangers dont le seul crime est d'appartenir à une nation vaincue? Comment pourraient-ils supporter que d'autres hommes, parce qu'ils appartiennent au peuple de la Révélation, soient marqués d'un signe infamant? Si l'Eglise est encore l'Eglise de Dieu, si le sang de l'alliance est encore là pour la justifier, comment peut-elle ne pas crier si fort et souffrir si ardemment que la nation soit obligée sinon de faire halte, du moins de réfléchir à l'abîme dans lequel elle est en train de rouler? Pas d'acception de personne. Comment l'Eglise de Dieu pourrait-elle alors consentir à ce que certains hommes ou certains peuples aient le droit de s'enrichir et de dominer, pendant que d'autres ont le seul droit de peiner et de souffrir misérablement? Est-ce que chaque homme ne serait plus pour nous que ce frère pour lequel Christ est mort? Est-ce que chaque homme ne serait plus celui que Dieu s'est acquis au prix de son propre sang? — Pas d'acception de personne mais égale sollicitude, un égal souci de rendre justice aux humbles.

La résistance du pasteur de Pury n'est pas que spirituelle, même si cette forme de résistance est primordiale pour un ministre du culte qui, par ses interventions et ses publications, peut toucher un grand nombre de personnes et, par là, intervenir sur d'autres formes de résistance. L'action principale à laquelle le pasteur de Pury se consacre est le sauvetage des Juifs.

Le pasteur de Pury est un des premiers à condamner les mesures antisémites prises par les autorités de Vichy. Il le fait à titre personnel, il le fait aussi dans un cadre institutionnel en participant au groupe qui se réunit à Pomeyrol, dans les Bouches du Rhône, en septembre 1941. A cette date, le gouvernement de Vichy a déjà pris de nombreuses mesures

à l'encontre des Juifs : le 3 octobre 1940, il met en place le premier statut des Juifs, le 29 mars 1941, il crée le Commissariat aux questions juives, le 2 juin 1941, il publie le second statut des Juifs. Ces mesures suscitent des réactions diverses au sein de la population et ouvrent un débat au sein de l'Eglise réformée de France. Le pasteur Boegner, président de la Fédération protestante de France, souhaite une déclaration publique et écrit plusieurs courriers à diverses autorités pour condamner la politique antisémite. Certains pensent que cette réaction n'est pas suffisante et qu'il faut s'organiser pour réagir plus fermement. C'est dans ce but que l'initiative est prise de réunir seize personnes, majoritairement des pasteurs, à Pomeyrol. Cette initiative a été prise par Madeleine Barot et Willem A. Visser't Hooft. Madeleine Barot est secrétaire générale de la CIMADE ; cette association, Comité inter-mouvements auprès des évacués, a été créée en septembre 1939 par les mouvements de jeunesse protestants pour venir en aide aux évacués d'Alsace et de Lorraine ; à partir, de l'été 1940, la CIMADE s'occupe des réfugiés et devient peu à peu un organisme spécialisé dans le sauvetage des Juifs. Willem A. Visser't Hooft, pasteur hollandais, est, depuis 1938, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises à Genève ; à ce titre, il reçoit de nombreuses informations venant de toute l'Europe. Roland de Pury fait partie des personnes invitées à Pomeyrol et il est un des rédacteurs du document final connu sous le nom des thèses de Pomeyrol.

Ces thèses traitent des rapports de l'Eglise et de l'Etat, du respect des libertés individuelles, de l'antisémitisme et de la collaboration. La septième thèse condamne énergiquement les deux statuts des Juifs. C'est bien là la seule condamnation publique faite par des chrétiens du second statut des Juifs, avant que les *Cahiers du Témoignage chrétien*, ne prennent le relais en novembre 1941. Ces thèses sont diffusées au sein de l'Eglise réformée, souvent approuvées, parfois discutées, réécrites par certains, contestées par d'autres. Le pasteur de Pury, par son action en faveur des Juifs, montre qu'il reste fidèle à l'esprit du texte écrit à Pomeyrol.

L'action de sauvetage des Juifs du pasteur de Pury est menée en lien avec *L'Amitié chrétienne*. *L'Amitié chrétienne* est une structure associant

catholiques et protestants engagés dans l'aide aux Juifs persécutés et résolus à travailler en liaison étroite avec les œuvres juives d'entraide. Roland de Pury travaille la main dans la main avec le père Pierre Chaillet, qui dirige *L'Amitié chrétienne*. C'est au sein de *L'Amitié chrétienne* que Roland de Pury a connu le père Chaillet qui l'a ainsi associé à l'entreprise de *Témoignage chrétien*. Roland de Pury et son épouse, Jacqueline, accueillent de nombreux réfugiés sous leur toit. Leur action est déterminante dans les événements du mois de janvier 1943 : « *Tard dans la nuit du 27 janvier 1943, L'Amitié chrétienne tint une réunion d'urgence chez lui. Ce matin-là, la Gestapo avait arrêté le père Chaillet et Jean-Marie Soutou dans les bureaux de l'association. Or un grand nombre de Juifs y étaient attendus le lendemain, pour y recevoir assistance ou pour se voir remettre de faux papiers. Il fallait absolument les empêcher d'entrer dans les bureaux, où la Gestapo leur tendait un piège. La solution fut trouvée : Germaine Ribière, une des volontaires de l'Amitié chrétienne, proposa de se déguiser en femme de ménage. Equipée d'un seau et d'une serpillière, elle passa la journée à récurer la cage d'escalier du bâtiment. Dès qu'un juif apparaissait, elle le faisait prestement partir, si bien que personne ne tomba dans le piège.* » Ce récit est contenu dans le dossier 1066 d'attribution de la Médaille des Justes à Roland et Jacqueline de Pury, le 13 mai 1975.

Le pasteur de Pury mène autant qu'il le peut son action de résistance et de sauvetage des Juifs. Ses positions sont bien connues à Lyon et Roland de Pury connaît les risques qu'il encourt. Le dimanche 30 mai 1943, le pasteur de Pury est au temple de la rue Lanterne et s'apprête à célébrer l'office ; la Gestapo fait irruption pour l'arrêter. Voilà le récit que Roland de Pury fait de son arrestation dans son livre *Journal de cellule* :

30 mai, 10 heures. Dans l'église dernières paroles à mes catéchumènes avant leur confirmation. Je les quitte pour monter au premier étage terminer l'école du dimanche. Au bas de l'escalier, M^{me} Schwendener m'arrête.

– Ne montez pas, la Gestapo est là-haut qui vous réclame.

Ma bicyclette est à côté de moi, sous le péristyle. J'ai tout le temps de fuir. Je n'y songe même pas, je rentre dans l'église, revêts ma robe et me



A Jérusalem, Roland de Pury plante son arbre dans le jardin des « Justes »,
Pentecôte 1978.

prépare à monter en chaire. Au bout de quelques minutes, ces messieurs arrivent et je vois leur face de bakélite et leurs yeux de porcelaine. Et c'est mon nom qu'ils prononcent, c'est bien moi qu'ils recherchent. Il faut venir immédiatement; le chef a un renseignement urgent à me demander. Je les assure que je les suivrai après le culte, qu'ils n'ont qu'à s'installer et que la Parole de Dieu leur fera le plus grand bien. Non pas! Il faut venir aussitôt. Ils promettent que je serai de retour dans dix minutes. Je sais que la promesse est absurde, irréalisable, même s'ils sont sincères. Mais j'ai commencé à discuter et à les croire. Déjà le mensonge, comme une chaîne, est passé à mon poignet. Je résiste un moment, puis appelle les conseillers, avec l'espoir qu'ils auront une puissance d'incrédulité que je n'ai pas, et qu'ils me donneront l'ordre de remonter en chaire. Mais les deux hommes en bakélite affirment, promettent, promettent solennellement, donnant leur parole:

— Dans dix minutes... Que d'ailleurs l'un des conseillers m'accompagne!...

Il apparut alors clairement combien le chrétien est désarmé devant le mensonge. Je savais, nous savions tous, que c'était faux. Il eût fallu pour se défendre répondre par l'incrédulité, refuser cette parole donnée. Mais le moyen de nier une parole! N'est-ce pas nier celui qui la prononce? Si je ne m'étais pas laissé emmener sur la parole de ces deux hommes, je les supprimais, je les tuais spirituellement, je leur jetais à la face par mon refus qu'ils étaient des menteurs, des démons sans existence, des fantômes auxquels pas un être vivant ne pouvait se confier. Ni les conseillers de la paroisse, ni moi-même, n'avons osé commettre un pareil meurtre et, ne possédant pas à l'instant même la pleine certitude de la révélation qui fut donnée à l'apôtre Pierre au sujet d'Ananias et Saphira, déclarer morts ceux dont la parole était irrecevable. Ainsi nous avons reçu leur parole, nous avons voulu croire. Nous nous sommes livrés à leur mensonge plutôt que de les déclarer menteurs. Nous avons agi en «objecteurs de conscience».

— Au revoir, dis-je à quelques-uns, au revoir, soyez sans crainte! Je reviens dans dix minutes.

L'auto roule le long des rues désertes. La présence de L., qui n'a pas voulu m'abandonner, m'est un immense allègement. Cher L., combien il a aidé mon pauvre cœur quand je n'en pouvais plus! Pour l'instant, calme parfait. Je ne regarde pas l'abîme qui s'ouvre, je pense qu'il est agréable de rouler.

Au boulevard Berthelot, on fait descendre L. J'entends alors le policier dire au chauffeur: « Fort Montluc!... » Je suis fixé. Je suis seul. Calme. Mon pied est soigneusement placé dans le piège, mais celui-ci n'est pas encore fermé. On arrive. On entre. A l'instant où la porte de fer claque derrière nous, le policier qui jusqu'alors était sucré se tourne vers moi et, me regardant à dix centimètres, dit sur un ton absolument nouveau, un ton sec et narquois de triomphateur:

— Vous êtes arrêté! Pour quelles raisons, je n'en sais rien.

Ce bruit de la porte, cette parole et ce ton me font l'effet physique d'un coup de poignard qui m'entre dans le dos jusqu'au milieu du cœur où il tue net ce quelque chose d'indéfinissable qui est comme le poumon de notre âme, qui est comme la respiration de notre personne, ce quelque chose dont nous n'avons pas conscience, mais dont je ne puis aujourd'hui prononcer le nom sans un tremblement de tout mon être, ce quelque chose dont je saisis toute l'existence à l'instant où elle vient d'être assassinée, ce quelque chose qui s'appelle liberté. (Je ne ressentirai pas de haine particulière pour ceux qui m'en ont privé. Mais je pense qu'à l'avenir, si quelqu'un rit d'elle devant moi ou trouve intéressant d'en parler à la légère, il faudra que je me maîtrise pour ne pas lui fermer la bouche.)

Le piège s'est donc refermé. Je suis captif. C'est le déclenchement précis de la souffrance, d'une souffrance qui ne s'arrêtera ni jour ni nuit, durant des semaines, durant des mois et qui sera comme le tissu même de la chaîne sans fin des heures, — d'une souffrance à laquelle je viens de naître et dont j'ignore encore profondément le lait amer qu'elle me dispensera pour alimenter ma vie nouvelle...

Déjà commence la torture de l'irréversibilité du temps, de l'espèce de fatalité horrible du fait accompli... Trente minutes! et j'ai perdu ma paroisse, mes catéchumènes, ma femme, mes enfants, mes amis, mon foyer, mon travail, tout... tout ce que Job avait perdu, sauf la santé. Encore Job pouvait-il recevoir des visites!

Et là-bas, que font-ils? Il est 11 heures. Je pense qu'on lit la Bible, qu'on chante et qu'on prie.

Roland de Pury se voit notifier les motifs d'accusation portés contre lui: « avoir communiqué des nouvelles de l'Eglise confessante en Alle-

magne» et être «un des chefs de la Résistance». Il reste emprisonné au Fort Montluc. Son *Journal de cellule* porte la dédicace :

*A ma femme,
A ma paroisse de Lyon et de Moncoutant,
A mes camarades du Fort Montluc*

A Montluc, Roland de Pury fait la connaissance d'André Devigny, militaire, résistant, condamné à mort par les nazis. Le pasteur de Pury apporte son soutien spirituel à André Devigny qui lui fait part de son projet d'évasion. La veille du jour fixé pour son exécution, André Devigny réussit son évasion.

Son récit a inspiré le film de Robert Bresson, *Un condamné à mort s'est échappé*.

Jacqueline, l'épouse de Roland de Pury, le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, le pasteur Boegner s'efforcent en vain d'obtenir de la Gestapo la remise en liberté du pasteur. Le 25 octobre 1943, Roland de Pury est mis, avec un garde, dans un train pour l'Allemagne. Il a la tentation de s'évader dès le départ, et regrette ensuite de ne pas l'avoir fait, car le train va dans la direction de Dachau. Mais, finalement, le 28 octobre, à Bregenz, en compagnie de quelques autres prisonniers venus de Prague, de Berlin, de Paris, dont trois condamnés à mort, il est échangé contre des espions allemands condamnés en Suisse, et tous passent la frontière et entrent en Suisse.

Un an plus tard, en octobre 1944, c'est-à-dire après la libération de la France, Roland de Pury retrouve sa paroisse de la rue Lanterne à Lyon.

Sans aucun doute, ce rappel de l'histoire de Roland de Pury, pasteur, résistant, Juste parmi les Nations, est incomplet. Bien des personnes, qui ont écrit sur le pasteur de Pury et surtout qui l'ont connu pendant la période de la guerre à Lyon, pourraient rajouter de multiples informations à celles qui viennent d'être données. Il est surprenant, en même temps, de constater qu'aucun ouvrage spécifique sur ces actions de résistance et de sauvetage des Juifs, menées par le pasteur de Pury, n'ait été publié. Il y a peut-être une raison à cela : par définition,

la résistance était une action clandestine, il fallait laisser le moins de traces possible de son action ; d'autre part, ceux qui ont mené des actions de protection des Juifs l'ont fait avec discrétion sur le moment et n'ont pas cherché ultérieurement à laisser une quelconque trace de leurs beaux gestes. De ce fait, pour beaucoup de résistants et de Justes, on manque de sources pour reconstruire leur histoire. De tous les titres que l'on peut attribuer au pasteur Roland de Pury, de toute évidence, le plus beau est celui qui lui a été reconnu par Yad Vashem, le titre de « Juste parmi les Nations ». Le Talmud enseigne : « Quiconque sauve une vie sauve l'Univers tout entier ». Cette maxime figure sur la médaille remise aux Justes parmi les Nations. Roland de Pury est un Juste qui a sauvé des vies humaines ; il est un Juste qui honore l'humanité, car il a choisi l'honneur, la droiture et la justice à un moment où le déshonneur était la règle pour beaucoup trop de gens ; il est de ceux qui ont sauvé l'honneur de la France quand certains avaient choisi de la déshonorer : « Les Justes ont fait le choix de la fraternité et de la solidarité. Ils incarnent l'essence même de l'homme : le libre arbitre. La liberté de choisir entre le bien et le mal, selon sa conscience. » Ces mots s'adressent et s'appliquent à Roland et à Jacqueline de Pury, ils ont été prononcés par Jacques Chirac, président de la République française, le 18 janvier 2007, lorsqu'il a fait entrer les Justes de France au Panthéon. Il est heureux que la Paroisse réformée et la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel aient voulu rendre cet hommage à Roland de Pury à l'occasion du centenaire de sa naissance. Roland de Pury est aussi l'honneur de la communauté protestante, il est aussi l'honneur de Neuchâtel, sa ville et de la Suisse, son pays natal.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Albert CAMUS, *La Peste*, Gallimard, 1947

Colloque de Biviers, sous la direction de Pierre BOLLE et Jean GODEL, *Spiritualité, théologie et Résistance, Yves de Montcheuil, théologien du maquis du Vercors*, Presses universitaires de Grenoble, 1987

Henri FRENAY, *La nuit finira*, Robert Laffont, 1973

Jacques POUJOL, « Protestants dans la France en guerre, 1939-1945 », *Dictionnaire thématique et biographique*, Les Editions de Paris, Max Chaleil, 2000

Renée BEDARIDA, *Les Armes de l'Esprit, Témoignage chrétien (1941-1944)*, Les Editions ouvrières, 1977

Réédition intégrale en fac-similé des *Cahiers du Témoignage chrétien*, Paris, 1980, *Courrier français du Témoignage chrétien*, *Lien du Front de Résistance spirituelle contre l'Hitlérisme*, Numéro 7

Les thèses de Pomeyrol, dans Colloque de Biviers, sous la direction de Pierre BOLLE et Jean GODEL, *Spiritualité, théologie et Résistance, Yves de Montcheuil, théologien du maquis du Vercors*, Presses universitaires de Grenoble, 1987

Pierre BOLLE renvoie à François DELPECH, « Les Eglises et la persécution raciale, dans Eglises et chrétiens dans la IIe guerre mondiale : la région Rhône-Alpes », *Colloque de Grenoble, 7-9 octobre 1976*, Presses Universitaires de Lyon, 1978

François MARCOT, sous la direction de, *Dictionnaire historique de la Résistance*, Robert Laffont, 2006

Israël GUTMAN, *Dictionnaire des Justes de France*, édition établie par Lucien LAZARE, Yad Vashem, Jérusalem, Fayard, Paris, 2003

Yves CRUVELIER, *Histoire de la Paroisse réformée des Terreaux*, 1992

Jean-François PIERRIER, « Un Suisse aumônier des prisonniers de Klaus Barbie », in *Echo illustré*, Genève, 9 mai 1987, article figurant dans un dossier de presse établi pendant le procès Barbie, CHRD, Lyon, 1987

Israël GUTMAN, *Dictionnaire des Justes de France*, édition établie par Lucien LAZARE, Yad Vashem, Jérusalem, Fayard, Paris, 2003

Le Journal de cellule est réédité dans l'ouvrage de Roland de Pury, *Evangile et Droits de l'Homme*, Editions Labor et Fides, Genève, 1981

Allocution de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, à l'occasion de la cérémonie nationale en l'honneur des Justes de France au Panthéon, Paris, le jeudi 18 janvier 2007.

Roland de Pury, le missionnaire



MARC SPINDLER

LA VOCATION « MISSIONNAIRE » DE ROLAND DE PURY

Roland de Pury se mit à la disposition de la Société des missions évangéliques de Paris en 1956/1957 et fut envoyé au Cameroun en novembre 1957. Il avait 50 ans. Vocation tardive pour la mission ! Peut-on trouver une explication à ce tournant dans la vie et la carrière de Roland de Pury ? Je pense qu'après dix-neuf ans de ministère dans la même paroisse, un changement était raisonnable, d'autant qu'une certaine amertume colorait les dernières prédications de Roland de Pury à Lyon. Il n'a pas connu le « malaise pastoral », mais il évoque nettement après coup « le marasme de notre protestantisme européen » et imagine qu'un jour « l'Evangile revienne d'Afrique en Europe et que le chrétien d'Afrique retrouve l'oreille du païen d'Europe ». Et il concluait : « En aidant les jeunes Eglises, nous travaillons pour nous autant que pour elles. Nous préparons notre avenir autant que le leur. » (« Apport africain à l'Eglise », *Flambeau*, n°7, août 1965, p. 160)

La Société des missions évangéliques de Paris était engagée alors dans un processus de dévolution de l'autorité en faveur des jeunes Eglises ; ainsi le 10 mars 1957 l'Eglise évangélique du Cameroun fut déclarée autonome vis-à-vis de la Mission de Paris. La conférence missionnaire fut supprimée et l'Eglise évangélique du Cameroun demanda

immédiatement avec succès son adhésion au Conseil œcuménique des Eglises. Roland de Pury arriva donc au Cameroun pour servir une Eglise autonome qui lui fixa ses missions. Il n'avait aucune autorité de fonction, aucune voix délibérative dans les synodes, mais seulement une compétence pastorale et théologique qu'il mit à la disposition de l'Eglise locale. Roland de Pury appartient à la nouvelle catégorie de missionnaires née avec l'autonomie des jeunes Eglises. Les missionnaires n'étaient plus des « patrons » mais des « ouvriers », spécialisés si possible, considérés comme des conseillers et des experts ; à Madagascar, on inventa le ministère de « pasteur synodal », que Roland de Pury et moi-même, avons exercé.

LA PENSÉE MISSIONNAIRE DE ROLAND DE PURY

En un sens toute la théologie de Roland de Pury est une théologie missionnaire, axée sur l'annonce vigoureuse et franche de l'Evangile à tous les hommes, et plus précisément aux païens anciens et modernes, une annonce militante aux prises avec les idoles de tout acabit, dans la droite ligne des dénonciations prophétiques de la Bible. Le paganisme n'est pas pour Pury une religion exotique bizarre, il est la tentation permanente de l'humanité sous tous les cieux. Pury ne va pas en Afrique et à Madagascar pour attaquer spécialement le paganisme africain et malgache, il porte en son esprit la marque, je dirais même les cicatrices du combat qu'il a mené en Europe contre le paganisme nazi, contre tous les paganismes politiques et économiques occidentaux. Le désastre des « chrétiens allemands » et le spectre d'une Eglise à croix gammée ont rendu Roland de Pury totalement allergique au programme d'africanisation ou de malgachisation de la théologie, qui était à l'ordre du jour des grandes conférences œcuméniques et missionnaires de l'époque.

Dans ce combat missionnaire, Roland de Pury fait une distinction radicale entre ce qui est d'ordre religieux et ce qui est de l'ordre des cultures et des civilisations. Une conférence prononcée à Aix-en-Provence en mars 1956, donc avant son départ en mission, sur le sujet *L'Evangile et les civilisations*, donne un bon aperçu de la missiologie de Roland de Pury, avec des thèmes et des motifs qui réapparaîtront

souvent dans ses interventions ultérieures au Cameroun et à Madagascar.

Roland de Pury a pris la peine de donner lui-même les grandes articulations de sa pensée, sous forme de thèses que je cite rapidement :

*La présence de Dieu est totale, humble, gratuite, libre
Jésus-Christ n'est ni européen ni africain : il est juif
L'Evangile est toujours d'importation étrangère
Dieu n'est pas seulement pour les hommes, mais avec eux
L'Evangile libère les civilisations en les décléricalisant
Il leur donne un sens commun : le service de l'homme
Le Royaume de Dieu est ouvert à toutes les civilisations
L'Evangile ne baptise pas les civilisations : il leur donne leur sens.*

Voici quelques conclusions de cette leçon de missiologie, dont nous trouvons des échos dans le livre *Qu'est-ce que le protestantisme ?* écrit juste après son séjour au Cameroun, en 1961.

Veiller à ce que ces cultures issues du paganisme ne tombent pas en désuétude, ne soient pas méprisées, mais bien rattachées à la véritable source et offertes au seul Seigneur. Il est possible que parfois il faille brûler des idoles par trop virulentes ou malfaisantes, mais je pense que le plus souvent il suffira de les appeler œuvre d'art et de les offrir au Dieu Vivant. Je me refuse à penser que l'aliénation religieuse soit indispensable au génie de certaines races, et que l'Evangile ne suffise pas à leur donner la liberté plénière de s'exprimer. Pourvu qu'on laisse l'Evangile les libérer et non les occidentaliser...

*L'Evangile n'est pas là pour baptiser ou annexer les religions, mais leur assigner une place rigoureusement culturelle, et puis assigner aux cultures leur destination finale, donner un avenir à cet immense musée de l'histoire humaine, un avenir où se retrouvera tout ce qui peut servir à rendre l'homme plus humain, un avenir qui sera, par-delà le mal et la mort anéantis dans la nouvelle création, la synthèse parfaite de la gloire de Jésus et du bonheur de l'homme. (« L'Evangile et les civilisations », *Le Semeur*, juin-juillet 1956, p.161).*

Roland de Pury a fait au Cameroun trois séjours entre 1957 à 1961. Il fut affecté à l'école de théologie de Ndoungué près de Nkongsamba qui formait alors les pasteurs au niveau le plus élevé au Cameroun avant l'ouverture de la Faculté de théologie protestante de Yaoundé en 1963. Il n'y avait que deux ou trois enseignants pour une vingtaine d'étudiants avec leur famille, originaires du Cameroun, du Togo et du Gabon. Ndoungué avait une vocation internationale et interecclésiastique qui subsiste jusqu'à ce jour et qui est aussi le caractère de la Faculté de théologie de Yaoundé. A côté de son enseignement proprement dit, qui portait entre autres sur l'éthique chrétienne, Roland de Pury était appelé à prendre la parole dans de nombreuses assemblées, pour le culte dominical et pour des synodes, des rencontres de toutes sortes à travers le pays. C'est dans ces activités d'enseignement, de prédication et d'animation, toujours avec l'actualité internationale comme caisse de résonance, que la missiologie en somme libérale et ouverte de Roland de Pury subit l'épreuve du feu. Les expériences missionnaires révèlent que la sécularisation des cultures et l'élimination des idoles « par trop virulentes ou malfaisantes » sont des opérations compliquées et problématiques.

Je me contenterai d'un exemple particulièrement brûlant.

Au cours de ses tournées, Roland de Pury entend et recueille des témoignages désastreux sur la pratique moderne de la dot. On sait que la dot en Afrique est le versement de prestations en nature et en numéraire par le futur marié et sa famille à la famille de la future épouse, une manière d'inscrire le mariage à l'état civil, du temps où le papier et les registres n'existaient pas encore. Dans la situation du mariage au Cameroun en 1957, la dot était souvent devenue une extorsion de fonds, une exploitation éhontée d'une famille par une autre famille, aux dépens des futurs conjoints et au mépris de l'amour conjugal véritable que la Bible met en valeur. Roland de Pury part de ces faits avérés d'exploitation et de mépris pour dénoncer la coutume dévoyée, devenue une force malfaisante dans la société et dans l'Eglise. En lisant ce pamphlet publié dès 1958 sous le titre *Les Eglises d'Afrique entre*



Au Cameroun, Roland de Pury et les étudiants de l'Ecole pastorale de N'doungé,
vers 1957.

l'Evangile et la coutume, nous nous demandons comment Roland de Pury a fait pour appréhender en huit mois les problèmes liés à la création des couples en vue du mariage. En fait, il répercute les témoignages reçus des Camerounaises et des Camerounais eux-mêmes, et en tire les conclusions à la lumière de l'Evangile de Jésus-Christ qui donne à chaque être humain un droit imprescriptible à la liberté et à l'amour. Voici la conclusion de la conférence de Roland de Pury sur la coutume pratiquée il y a cinquante ans en Afrique :

Quand un système est mauvais, il ne faut pas le maintenir sous prétexte qu'il était meilleur autrefois, ou que Dieu peut le rendre meilleur à l'avenir, ou qu'il existe dans d'autres continents. Il faut le supprimer. Le système de la dot, tel qu'il ressort des témoignages les plus divers est aujourd'hui en Afrique, en particulier dans les villes, une véritable plaie, une abomination devant Dieu, un obstacle tant à la sanctification de l'Eglise qu'à l'évolution du pays. Il faut le faire disparaître purement et simplement. Cela m'apparaît comme un des premiers actes de foi et d'obéissance de l'Eglise africaine. (op. cit., p. 90).

Qu'on ne dise pas qu'il s'agissait alors d'une lubie d'un missionnaire jouant la carte de la « table rase », car cette position était aussi celle des femmes camerounaises réunies à Nkongsamba en février 1958, dans une déclaration dont je lis le premier point, élaboré tout à fait en dehors du pasteur de Pury :

Les femmes réunies à Nkongsamba à l'occasion du premier Congrès des femmes protestantes des Eglises Evangéliques et Baptistes du Cameroun affirment leur conviction que la coutume de la dot ou des cadeaux conditionnant le mariage doit être supprimée...

Le problème de la dot reste en débat au Cameroun. Les femmes et les jeunes aspirent à être libérés, tandis que les chefs traditionnels cherchent à « réinventer la dot » qui a perdu son authenticité en devenant un marchandage éhonté. (Cf. <http://www.wagne.net/csp/csp2006/activites/ebolowa.htm>, consulté le 14 novembre 2007).

En automne 1961, Roland de Pury et sa femme débarquent à Madagascar et c'est pour moi une grande joie de revoir mon ancien pasteur devenu un ami et un collègue ; j'étais heureux de travailler avec lui dans la même vigne du Seigneur et avec le même statut, celui de « pasteur synodal », ministère inventé par l'Eglise évangélique de Madagascar devenue autonome à l'égard de la Mission de Paris en 1960. Le ministère de « pasteur synodal » fut confié à cinq ou six pasteurs malgaches ou étrangers pour s'occuper essentiellement de la formation permanente des pasteurs malgaches de tous les niveaux d'études, et pour leur apporter un soutien spirituel dans une relation de confiance excluant tout rapport hiérarchique. Le « pasteur synodal » était en quelque sorte un pasteur haut-le-pied, disponible pour les tâches de formation, de recherche biblique, d'évangélisation, d'animation des laïcs selon leurs catégories (fonctionnaires, élus locaux, commerçants, agriculteurs, intellectuels, etc.) au gré des occasions et des talents de chacun. Roland de Pury avait un talent reconnu pour les conférences publiques, les études bibliques et les retraites spirituelles ; ce talent fut mis à profit, par exemple à la radio. Ses prédications radiodiffusées sur l'émetteur national de langue française, ses conférences sur Radio Université ont été très remarquées ; une partie de ces prédications a été publiée dans le livre intitulé *Des Antipodes : Lettres de Madagascar*, paru à Neuchâtel en 1967.

Pour être tout à fait honnête, je dirai que le cahier des charges du « pasteur synodal » était rédigé en malgache et qu'aucune traduction en français n'était fournie par l'Eglise de Madagascar. Roland de Pury n'ayant jamais maîtrisé la langue malgache, n'en a été que plus libre de construire son travail en fonction de ses intérêts et de ses talents. Mais son handicap linguistique a nui au rayonnement de sa prédication et favorisé quelques malentendus.

Ceux parmi vous qui ont lu ou parcouru les lettres des antipodes ont compris la curiosité incroyable de Roland de Pury pour les gens et les choses de Madagascar : tout est sujet à observations et réflexions.

Mais deux sujets dominant, le premier est l'attention aux problèmes économiques de l'île Rouge, liés d'une part à la mauvaise organisation de la production et de la distribution des biens de consommation, liés d'autre part à un accroissement démographique incontrôlé et irresponsable, selon les termes de Roland de Pury, et causés également sinon principalement par des dépenses somptuaires liées au culte des morts. Roland de Pury observe le contraste flagrant entre les tombeaux de magnifiques pierres de taille et les modestes maisons d'habitation en pisé et à toit de chaume sur les hautes terres de Madagascar. Roland de Pury est aussi informé des dépenses disproportionnées engagées pour les cérémonies périodiques d'exhumation des cadavres, organisées par les familles même les plus pauvres qui s'endettent pour des dizaines d'années et mettent en gage leur patrimoine, souvent abandonné par force aux prêteurs et aux usuriers.

Et c'est ici que se situe le second sujet de réflexion et d'indignation, qui occupe Roland de Pury à la fin de son deuxième séjour à Madagascar, avant son retour en France en été 1966. Roland de Pury n'en peut plus d'indignation et se lance dans une campagne de prédications ciblées sur le retournement des morts, en malgache le *famadihana*, qui est une idolâtrie, en ce sens que les adeptes du culte des ancêtres mettent leur confiance dans le pouvoir invisible et surnaturel des morts pour obtenir des bénédictions et des messages de toutes sortes, alors que Jésus-Christ s'est révélé par sa mort et sa résurrection comme le Seigneur des morts et des vivants, que tout pouvoir lui a été donné au ciel et sur la terre, et qu'il est descendu au séjour des morts pour les délivrer de la servitude du néant. La prédication de Roland de Pury est cinglante : ou bien nous avons tout pleinement en Christ, ou bien nous avons d'autres seigneurs et d'autres dieux, et nous sommes libres de le faire. « Je me ferais tuer pour la liberté religieuse », disait souvent Roland de Pury. Mais de grâce pas de syncrétisme !

LA RÉCEPTION DU MESSAGE MISSIONNAIRE DE ROLAND DE PURY

Je suis incapable d'évaluer l'impact réel de la présence et du message de Roland de Pury au Cameroun et à Madagascar après quarante ou cin-



A Madagascar, Ambatolampy, cérémonie du famadihana, 1963.

quante ans. Mais je peux affirmer qu'il n'est pas resté seul dans les positions qu'il a prises au Cameroun contre la coutume dévoyée de la dot. Je peux même dire que tout le monde est d'accord aujourd'hui pour reconnaître les dérives et « la perversion de la dot dans une société de plus en plus gangrenée par la marchandisation des êtres humains » – je cite le manifeste de la Campagne Semaines Pascales 2007, signé par le pasteur Jean-Blaise Kenmogne, directeur général du Cercle international pour la promotion de la création à Bafoussam. Le thème de la campagne est un « Plaidoyer pour la femme au Cameroun », campagne contre la prostitution infantile, la perversion de la dot et la déshumanisation des rites de veuvages.

Cependant les solutions envisagées aujourd'hui ne plairaient sûrement pas à Roland de Pury. Au Cameroun, les chefs traditionnels veulent « réinventer la dot », réhabiliter sa valeur symbolique ; je n'ai ni le loisir ni la compétence pour entrer ici dans ce débat.

Roland de Pury n'a pas toujours été bien compris et a suscité des réactions parfois violentes. Il était indigné que les Eglises du Cameroun aient adopté la robe pastorale noire héritée des Eglises occidentales ; il aurait préféré la robe blanche et a proposé aux dirigeants camerounais de passer à la robe blanche. Le pasteur Jean Kotto, secrétaire général de l'Eglise évangélique du Cameroun, a carrément rejeté cette suggestion. A Madagascar, la robe pastorale noire était pratiquement inconnue et ce ne sont pas les missionnaires mais un pasteur malgache ayant fait ses études en Angleterre, F.E. Rabarihoela qui, vers 1927, a introduit ce vêtement. Mais actuellement, c'est bien la robe blanche qui a été adoptée par l'Eglise réformée de Madagascar ! Roland de Pury serait satisfait sur ce point.

Une polémique incroyable eut lieu en 1965 au Cameroun à la suite d'une conférence de Roland de Pury, faite en France à la demande de protestants français, mais publiée à Yaoundé dans la revue théologique *Flambeau*, organe officiel des écoles et facultés de théologie africaines. On demandait à Roland de Pury quel pourrait être « l'apport africain à l'Eglise » et Roland de Pury s'évertue à donner des exemples, dans une perspective tout à fait légitime à mon avis, même si elle était idéaliste, d'une « assistance mutuelle entre Eglises du Nord et du Sud », et d'un

effort pour mettre fin à une mission à sens unique. La réaction africaine est terrible, et elle est signée de grands noms de la théologie africaine, le théologien kényan devenu suisse ensuite, John Mbiti, et le théologien camerounais Eugène Mallo. En substance, les Africains traitent Roland de Pury de colonialiste impénitent qui veut encore piller les richesses spirituelles de l'Afrique pour revigorer un Occident décadent et pourri. «L'Eglise chrétienne, dit Mbiti, n'a besoin d'aucun apport, elle est la création de la parole de Dieu et de l'Esprit saint!» Roland de Pury est effaré par cette incompréhension, lui qui n'a jamais caché son refus du colonialisme sous toutes ses formes... (*Flambeau*, n° 7, août 1965)

Pour terminer, je dirai un mot de la lutte contre le *famadihana*, engagée par Roland de Pury à Madagascar. Sur ce point encore, Roland de Pury n'a pas été le seul combattant. Un des plus remarquables, du temps où il résidait à Madagascar, a été le pasteur Gabriel Razafindrakoto, en poste à Ambohimalaza, haut lieu de la noblesse malgache, qui fut rapporteur au synode national de l'Eglise évangélique de Madagascar en 1964 sur la question du *famadihana* justement, synode qui avait été préparé soigneusement par des enquêtes et des débats dans les synodes locaux et régionaux de l'Eglise. J'ai traduit en français pour Roland de Pury la motion synodale rejetant la coutume du *famadihana* et appelant les protestants et en particulier les pasteurs à s'abstenir de toute participation aux cérémonies religieuses non chrétiennes impliquées par le retournement des morts (*Des Antipodes*, p. 16), mais le texte complet du rapporteur aurait ravi Roland de Pury s'il avait pu lire le malgache. D'autres noms seraient à citer parmi les pasteurs de l'Eglise réformée mais tous se sont prononcés en malgache, et sont par conséquent restés inaccessibles pour Roland de Pury. Par bonheur, le président de la République malgache de l'époque, Philibert Tsiranana, exprima nettement sa condamnation du *famadihana*, texte cité par Roland de Pury en annexe de ses lettres des antipodes. Ce n'est pas la dernière fois qu'un président de la République malgache se prononce sur un sujet théologique et pastoral! (*op. cit.*, pp. 131-132).



Karl Barth, Pierre Maury et Roland Jeanneret.

Roland de Pury, le théologien œcuménique, le penseur



BERNARD RORDORF

ROLAND DE PURY : LIBERTÉ DE DIEU, LIBERTÉ DE L'ÉGLISE

Bien que né à Lyon et camarade de lycée de l'un de ses fils, je n'ai pas connu personnellement Roland de Pury. Pourtant, la lecture de ses livres a beaucoup compté pour moi au moment où je formais le projet de commencer des études de théologie et durant ces études à la Faculté de théologie protestante de Montpellier. Je voudrais donc simplement rappeler dans ces quelques pages deux aspects de la pensée de Roland de Pury qui me semblent particulièrement marquants, et qui ont sans doute été à la base du rayonnement qu'elle a exercé.

Tout d'abord, il faut souligner la solidité et la clarté de tout ce qu'a écrit Roland de Pury. Il est un auteur (et cela n'est pas si fréquent) qui écrit de telle manière que sa pensée non seulement instruit son lecteur, mais en même temps le provoque et l'aide à se construire lui-même, à développer sa propre pensée. Or cette qualité ne tient pas seulement à des critères formels, elle découle du parti pris de ne pas réfléchir théologiquement à l'écart des situations auxquelles le croyant est confronté et des défis qu'il doit chercher à relever. Car il ne suffit pas de dire que la pensée de Roland de Pury s'est développée dans des circonstances

exceptionnelles, il faut encore préciser qu'elle s'est constituée dans la volonté d'affronter, par la pensée et par l'action, ces situations: le triomphe du nazisme et l'occupation de la France, bien sûr, mais aussi, plus tard, la rencontre en Afrique d'autres formes aliénantes de la religion, le système de la dot au Cameroun, la vénération des morts à Madagascar, l'excision des filles en de nombreuses régions...

Comme il l'écrit dans une lettre du 27 février 1958, citée par Daniel Galland, «On n'arrive pas à croire au mal, à l'épouvantable réalité de la turpitude humaine». Face à ces situations, il fallait en effet prendre la mesure du mal, nommer la puissance destructrice. Et ce qui a permis à Roland de Pury de le faire, c'est la décision de prendre entièrement la Bible au sérieux et de puiser en elle les principes de sa lucidité et de son jugement face aux événements. Toute la révélation biblique se caractérise en effet par une incessante confrontation entre le vrai Dieu et les idoles. Et ces idoles ne sont pas seulement dénoncées en raison de leur fausseté, mais en raison de leur action destructrice de l'humain. Ce qui caractérise, en effet, la révélation biblique, c'est que la vérité de Dieu est inséparable du mouvement par lequel Dieu s'implique dans l'histoire humaine, pour se faire connaître sans doute, mais précisément comme le dieu qui prend la défense de l'humain. Et lorsque la religion devient un facteur d'aliénation, cette présence de Dieu dans l'histoire se manifeste à travers la dénonciation prophétique de la religion, qui est pour Roland de Pury au cœur de l'Ancien Testament comme du ministère de Jésus.

Lire la Bible en confrontation avec ces situations apparaît ainsi comme la vraie manière de lire la Bible. C'est la lire concrètement, et non comme un message abstrait, conformément à l'esprit de la Réforme, formulé en ces termes par Luther: «La parole de Dieu, chaque fois qu'elle vient, vient pour transformer et pour rénover le monde». On ne lit donc pas vraiment la Bible, tant qu'on ne la lit pas dans la perspective de l'action à laquelle elle nous engage dans la situation historique où nous nous trouvons. Car elle est alors la source d'une capacité de discernement qui nous permet de dépasser la vision psychologique ou sociologique pour saisir l'enjeu proprement spirituel d'une situation. La responsabilité de l'Eglise ne se situe pas ailleurs. Si



Roland de Pury, officier de l'Armée suisse, 1944.

elle existe pour Dieu et, comme Roland de Pury le précise, « devant le monde et pour le monde », c'est que l'Eglise a quelque chose à dire à ce monde et pour le bien de ce monde. Sinon, elle n'est qu'une « société religieuse, une compagnie d'assurance, un club d'édification mutuelle » (*La maison de Dieu*), c'est-à-dire une grandeur humaine qui a pour but le confort de la vie individuelle et sociale, mais qui n'a plus rien à voir avec l'espérance de Dieu pour le monde. De la réunion de Pomeyrol, en 1941, où il s'agissait de « rechercher ensemble ce que l'Eglise doit dire aujourd'hui au monde », à sa dernière conférence, peu avant d'être frappé mortellement par un infarctus, intitulée « Est-il besoin de l'Eglise pour croire ? », Roland de Pury n'a pas cessé d'être habité par la question de comprendre et de définir « en situation » ou « pour aujourd'hui » la mission de l'Eglise.

Nous en venons par là au second aspect remarquable de la pensée de Roland de Pury : l'insistance constante sur la liberté, car l'Eglise ne peut exister devant le monde et pour le monde que si elle est libre. La liberté constitue en effet le cœur de la pensée de Roland de Pury, car elle est pour lui le cœur de la révélation biblique. Son premier livre publié, en 1942, et qui est un commentaire sur le livre de l'Exode, a pour titre *Le Libérateur*. De même, dans le commentaire de la Première épître de Pierre, publié en 1944 sous le titre *Pierres vivantes*, mais dont le projet a été formé durant sa captivité au Fort Montluc, à Lyon, en 1943, le thème de la liberté demeure la préoccupation principale. Citant un passage du second chapitre de cette épître : « Comportez-vous en hommes libres, sans utiliser la liberté comme un voile pour votre méchanceté, mais agissez en serviteurs de Dieu », Roland de Pury retient ce qui constitue la pierre de touche de la liberté véritable : « Que votre liberté soit la clé de toute votre attitude. Non la liberté que les hommes inventent et se donnent à eux-mêmes de céder à leurs convoitises, mais celle que le Christ vous a donnée de servir Dieu. On remarquera l'équivalence frappante dans notre texte : homme libre = serviteur de Dieu. »

Cette équivalence entre le service de Dieu et la liberté est essentielle, et correspond encore à la manière dont les réformateurs, et particulièrement Luther dans le *Traité de la liberté chrétienne*, ont mis la liberté au centre de la vie chrétienne. Plus profondément, elle correspond à ce

qui forme l'axe fondamental de la révélation biblique, à savoir que Dieu veut la liberté humaine. Et il veut cette liberté de l'être humain parce qu'il attend de sa part une réponse libre. En effet, parce qu'il aime cet être humain, aucune autre réponse qu'une réponse d'amour, c'est-à-dire une réponse qui ne peut être que libre, n'est digne de lui. Et en ce sens, la vie chrétienne, la vie au service de Dieu ne peut exister qu'à la manière d'une école de la liberté. Car la liberté ne va pas de soi, elle doit toujours être reconquise ou plutôt retrouvée, à l'encontre des multiples servitudes qui nous enferment et à l'encontre de toutes les connivences dont elles disposent toujours en nous.

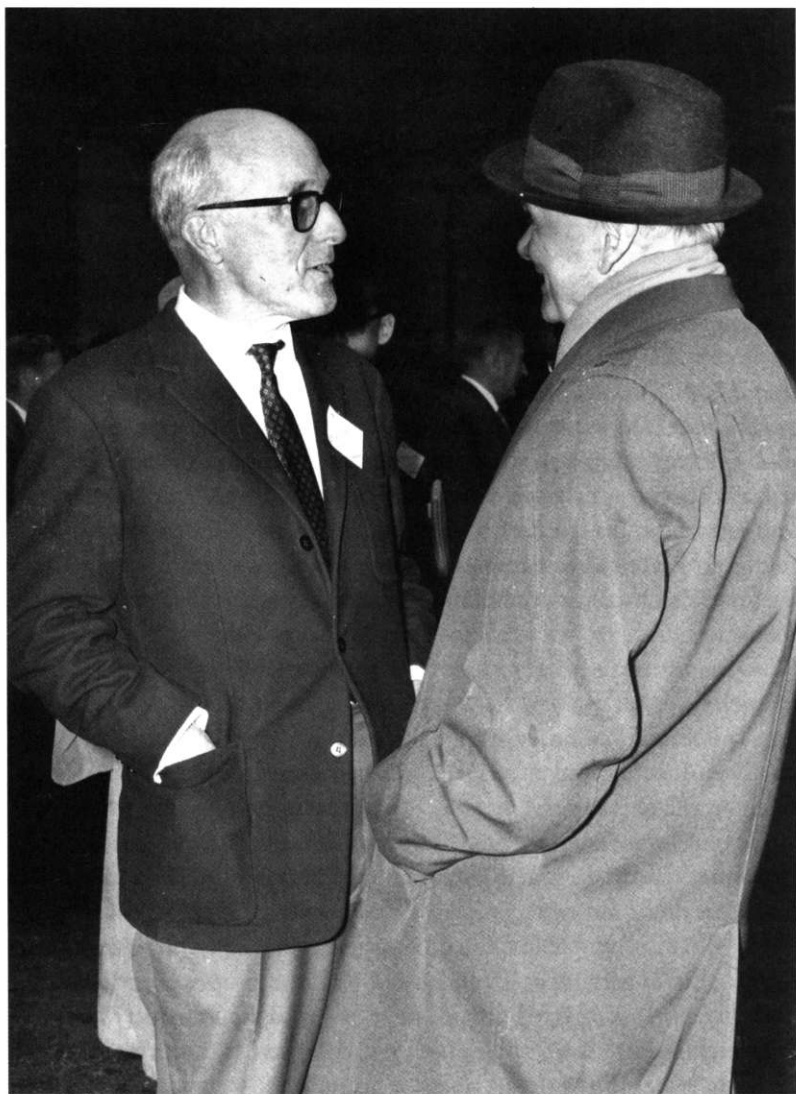
C'est pourquoi Dieu se présente essentiellement comme le libérateur. Et c'est précisément pour nous délivrer de nos servitudes et de nos connivences avec elles, c'est-à-dire nous délivrer de notre propre convoitise, qu'il se manifeste comme un dieu autre que celui que nous voudrions qu'il soit, et en se distinguant lui-même de toutes les images idolâtriques, qui ne sont en réalité que des projections de nos désirs de sécurité ou de puissance. Ainsi, en se manifestant comme un dieu surprenant et comme un dieu caché, un dieu sur lequel nous ne saurions avoir prise, il prend le contre-pied du désir possessif qui nous habite et qui anime tant de formes de notre religiosité. Et dans la mesure où l'Eglise se trouve soumise, comme les autres communautés humaines, à la fascination du désir possessif et de l'aspiration religieuse, elle doit elle aussi sans cesse être libérée, c'est-à-dire appelée à se réformer, le principe de cette réforme étant encore une fois la même équivalence entre la liberté et le service de Dieu. Car s'il faut définir avec Roland de Pury Satan comme «le prince de toutes les aliénations», le premier commandement, celui qui nous appelle à n'adorer que Dieu seul, constitue proprement la charte de notre liberté.

Afin de préciser un peu plus le contenu et les enjeux de cette liberté, je voudrais pour terminer faire référence à deux livres de Roland de Pury, qui me semblent parmi les plus profonds et les plus beaux qu'il ait écrits, *Job ou l'homme révolté*, de 1955, et *Aux sources de la liberté*, publié en 1967.

Dans *Job ou l'homme révolté*, le titre même, par son allusion au livre d'Albert Camus, marque le souci de mettre en relation l'homme de la

Bible et l'homme d'aujourd'hui, en prenant au sérieux la passion et le questionnement qui le déterminent. Or, contrairement à ce que l'on pense d'habitude, le problème central du livre de Job n'est pas la souffrance, mais l'amour. Avec Wilhelm Vischer, Roland de Pury met l'accent principal sur la question que Dieu pose dans le prologue au sujet de la piété de Job : est-ce gratuitement que Job sert Dieu ? Car Dieu veut être aimé, et il ne peut l'être en vérité que librement, c'est-à-dire « pour rien », et non pour les avantages que l'on peut en espérer. Mais si Dieu veut être aimé ainsi, c'est que lui-même déjà nous aime librement, dans la liberté même qu'il veut pour nous. A cet égard, il faut être attentif, d'une part, au fait que Dieu décline toute identification aux images que se font de lui les amis de Job, pour lesquels la relation à Dieu est de même nature qu'une relation marchande, d'autre part à la manière dont Dieu, dans sa réponse à Job, présente sa création : tous les êtres qui la peuplent ont été créés gratuitement, c'est-à-dire pour eux-mêmes et non pas pour une utilité particulière. Cette gratuité est constitutive de la beauté et du mystère grandiose de la création, et elle est le fondement de la liberté humaine, de telle sorte qu'aimer Dieu ne veut pas dire autre chose qu'entrer dans cette gratuité et en vivre.

Dans la ligne de cette interprétation, Roland de Pury peut alors dire de Job qu'il est une figure du Christ. En effet, en Jésus-Christ, l'homme qui de tout son être a voulu servir Dieu par amour, se révèlent toute la signification et toute la portée de la liberté à laquelle Dieu a voulu conduire Job. Comme Job, en effet, Jésus-Christ traverse l'épreuve spécifique de l'amour qui consiste à être confronté à la discrétion de Dieu qui, précisément parce qu'il veut la liberté humaine ne s'impose pas et demeure présent comme un dieu caché. Ainsi, il expose Job à l'épreuve de la maladie, à la perte de ses biens et à la mort de ses enfants, et laisse son fils Jésus-Christ subir jusqu'au bout la violence humaine. Il y a donc une proximité secrète entre la révolte de Job qui en appelle en quelque sorte à Dieu contre Dieu, et le cri qu'adresse à Dieu, Jésus mourant sur la croix : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » La croix concentre par conséquent tout le mystère de la révélation biblique, comprise indissolublement comme le mystère de l'amour et le mystère de la liberté. Roland de Pury



Roland de Pury avec Willem Visser't Hooft, premier secrétaire du Conseil œcuménique des Eglises qui avait rédigé un article pour *Hic et Nunc* et joué un rôle important dans sa libération.

l'exprime en une phrase décisive : « Sur la croix, Dieu ne donne rien que Lui-même et ne nous demande rien que nous-mêmes ».

La croix tient encore une place centrale dans *Aux sources de la liberté*, interprétée cette fois à partir du récit des tentations. Car c'est justement le refus de céder aux tentations qui, pour Roland de Pury, conduit Jésus à la croix. Ces tentations, telles qu'elles sont présentées dans le récit évangélique, émanent de notre convoitise, de nos désirs de richesse, de prestige, de pouvoir, et constituent pour Jésus une tentation en ce qu'elles le pressent de manifester la présence de Dieu en notre faveur sur le modèle de ces désirs. Mais Jésus repousse ces tentations et cela signifie en réalité qu'il accepte la mort sur la croix, c'est-à-dire d'être le témoin d'un dieu qui ne veut recourir à aucune violence pour forcer l'être humain à l'aimer et le servir. Or ce faisant, il révèle un dieu qui est autre que le dieu de nos désirs, et qui nous rejoint sur un autre chemin que celui de ces désirs, précisément pour nous délivrer de leur servitude. En d'autres termes, l'acte par lequel Dieu se révèle lui-même est l'acte même par lequel il nous libère de toutes les images idolâtriques de Dieu, car sa révélation est aussi bien la mise à découvert du mensonge et du caractère aliénant de toutes ces images.

Dans un texte où il résume son parcours théologique et que cite Daniel Galland, Roland de Pury écrit : « L'Antéchrist, c'est le Christ sans la liberté. Rançon, mot clé de toute la Bible : prix de la liberté payé par Dieu lui-même avec sa vie. Car Dieu meurt plutôt que d'asservir. Dieu est tué partout où l'on asservit un homme... Que peut-on rappeler de plus important face au déferlement mondial du viol des droits de l'homme, devant la marée des tortionnaires, devant l'arc-en-ciel des fascismes de droite et de gauche ? » La liberté de Dieu, qui est donc sa liberté d'être autre que le Dieu que notre convoitise ne cesse de souhaiter, est ainsi la garante et le fondement de notre propre liberté, comme de la liberté de tout être humain. Et le lien indissoluble que Roland de Pury établit entre la foi chrétienne et la défense des droits de l'homme ne découle pas d'une préoccupation humaniste, mais se trouve inscrit dans cette liberté même de Dieu. Par conséquent, la liberté religieuse ne constitue pas simplement une prérogative de la conscience humaine, mais l'expression même de la volonté de Dieu, et c'est pour

Roland de Pury la faiblesse de la « Déclaration sur la liberté religieuse » de Vatican II de ne pas l'avoir marqué assez fortement. En effet, forcer quiconque à croire en Dieu, ce n'est pas seulement violer une conscience, c'est servir un autre dieu que le vrai Dieu ; ce n'est pas seulement asservir un être humain, c'est encore falsifier le visage de Dieu : les deux vont ensemble et forment ensemble la clé de toute idolâtrie.

Comme l'atteste toute l'histoire des Eglises chrétiennes, la foi a toujours moins souffert, dans sa substance et dans sa vérité, d'être interdite que d'être obligatoire, et c'est ce qui autorise Roland de Pury à écrire cette phrase qui mériterait d'être inscrite en exergue à toutes les prédications et à toutes les dogmatiques : « La liberté est intrinsèque à la vérité et non pas extrinsèque ». Car la vérité séparée de la liberté n'est plus la vérité qui rend libre, conformément à la promesse de l'Evangile, mais un instrument d'aliénation. Le règne de la vérité s'identifie alors au règne du mensonge et cette identification est la formule même du totalitarisme.

Un condamné à mort s'est échappé,
film de Robert Bresson



TEXTES MIS À DISPOSITION PAR MYLÈNE BRESSON

UN CONDAMNÉ À MORT S'EST ÉCHAPPÉ OU LE VENT SOUFFLE OÙ IL VEUT
DE ROBERT BRESSON, 1956

Film retraçant l'évasion du lieutenant Devigny du fort Montluc au moment où Roland de Pury y est aussi emprisonné.

Chef décorateur: Pierre Charbonnier. Directeur de la photo: Léonce-Henri Burel. Avec: François Leterrier (Fontaine), Charles Leclainche (François Jost), Maurice Beerblock (Monsieur Blanchet), Roland Monod (Le pasteur), Jacques Ertaud (Orsini), Jean Paul Delhumeau (Hebrard). N.B. 1h42.

1943. Arrêté et interrogé par la police allemande pour actes de résistance, le lieutenant Fontaine [Devigny] est incarcéré au Fort de Montluc à Lyon, prison réquisitionnée par la Gestapo. Au cours d'un transfert dans une voiture conduite par un SS, il tente une première fois de s'échapper, mais il est immédiatement repris. Dans sa cellule, il va alors patiemment, obstinément, avec acharnement préparer son évasion. S'étant débarrassé de ses menottes à l'aide d'une épingle, ayant

transformé sa cuillère en outil, il entreprend de démonter sa porte. Du fil de fer de son sommier et du couteil de son matelas et de ses vêtements coupés en lamelles, Fontaine tresse deux cordes avec grapin : l'une pour descendre du toit de la prison, l'autre pour passer « en singe » le chemin de ronde.

Il fait part de ses intentions à certains détenus qu'il peut aborder aux heures de la promenade ou de la toilette.

Un autre prisonnier, Orsini, tente de s'échapper de la prison, mais est aussitôt rattrapé. Avant d'être fusillé, il parvient à expliquer à Fontaine comment franchir le mur d'enceinte.

Convoqué au siège de la Gestapo, les autorités apprennent à Fontaine sa condamnation à mort. Lorsqu'il regagne sa cellule, il est surpris et fort inquiet de découvrir qu'un autre détenu la partage : un adolescent farouche, au regard ambigu, qui pourrait bien être un espion, « un mouton », dénommé Jost. Il hésite à faire confiance à ce compagnon de cellule, mais finalement s'y résout. C'était le bon pari car, grâce à Jost, il réussit son évasion.

« Le film français le plus décisif de ces dix dernières années » déclarait François Truffaut au moment de la sortie de ce film. On y trouve le goût de l'épure, de l'atonalité du phrasé, de l'austérité, et l'attention aux sons qui seront les marques constantes des films de Bresson.

Le titre exact du film est *Un condamné à mort s'est échappé ou Le vent souffle où il veut*. Ce n'est pas un film réaliste, en effet – un acte héroïque dans un contexte donné – même si, comme le précise la plaque commémorative introductive, le film a été tourné en partie sur les lieux authentiques de l'action. Il s'agit d'une quête métaphysique de la survie, de l'itinéraire d'une volonté aidée par la grâce.

DÉTENU À MONTLUC AVEC LE HÉROS DU FILM LE PASTEUR DE PURY
NOUS A DÉCLARÉ

Je n'ai pu voir encore le film de Bresson. Je ne puis donc préjuger de l'impression qu'il me fera. Mais j'ai assisté à plusieurs prises de vue, à Montluc cet été où, avec l'exactitude la plus scrupuleuse, l'évasion du lieutenant Devigny a été reconstituée dans ses moindres détails, sur les lieux mêmes où

elle s'est produite le 22 août 1943 et telle que nous avons pu, quelques-uns de ses codétenus, la vivre par l'intérieur.

Cette évasion extraordinaire, telle que Bresson l'a ressentie et traduite, m'apparaît comme le symbole même de la grâce faite à Noé. Noé seul, avec les siens, s'évadera du déluge. Mais pas d'une façon magique. Il ne marchera pas sur les eaux. La grâce que Dieu lui fait implique la construction minutieuse de l'arche avec les seuls moyens du bord, un travail acharné durant des mois ou des années pour mettre au point l'instrument de son salut, cette nef que le déluge sera impuissant à engloutir. Ainsi, pour le condamné à mort de Montluc, « le vent souffle où il veut ». Seul parmi les milliers de prisonniers, il s'évadera, mais aucun ange ne lui ouvrira la porte, ni même ne lui enverra une lime. Rien que les rares objets de la cellule pour répondre à l'appel irréprensible du dehors, lequel se traduit par une patience et une ténacité invraisemblables dans la préparation et l'exécution de la sortie, à quoi il faut joindre une suite de « chances » qui ne sont qu'une autre face de la même grâce.

Ainsi cet épisode est exemplaire d'un salut où « tout est grâce », mais où la grâce, c'est-à-dire la puissance de la liberté, s'incarne dans une miraculeuse conjonction de la force du plus faible, et des faiblesses du plus fort. (L'Illustré protestant, décembre 1956).

Culte du 18 novembre 2007 en la Collégiale de Neuchâtel



PRÉDICATION DE MARC SPINDLER

*N'aie donc pas honte de rendre témoignage
à notre Seigneur. (2 Tim 1, 8)*

J'attache ce verset à la mémoire du pasteur Roland de Pury que l'Église Réformée de Neuchâtel a tenu à se réapproprier pour le centenaire de sa naissance. Roland de Pury a été mon pasteur et c'est lui qui m'a donné ce verset le jour de ma confirmation à l'église réformée des Terreaux à Lyon en 1948. Il était d'usage de donner ainsi aux catéchumènes un verset ou un fragment de verset pour être comme une devise dans l'existence chrétienne et ce mot d'ordre a été important pour moi. Je ne m'appesantirai pas davantage sur mon cas personnel, et je rends grâce au Seigneur pour l'existence pastorale et théologique de Roland de Pury. Nous ne nous prêchons pas nous-mêmes, c'est Jésus-Christ, le Seigneur, que nous prêchons! (2 Cor 4:5)

L'essentiel est d'écouter le message biblique dans toutes ses implications. Trois thèmes dominent ce verset de la 2e épître à Timothée : avoir honte – rendre témoignage – le Seigneur.

Commençons par la honte. En réalité la notion de honte ne nous intéresse pas en elle-même. Nous avons ici l'expression « avoir honte », se considérer comme discrédité, ridicule, complètement dépassé. Et ce n'est même pas ce vocabulaire qui importe, mais ce qui est en cause, c'est le fait que le témoignage chrétien soit retenu, empêché, retardé, mis en réserve, ou tout à fait caché, peut-être codé pour en faire un message pour initiés seulement.

En quoi Timothée pouvait-il être tenté d'avoir honte de rendre témoignage au Christ? Je répondrai que pour lui et les chrétiens de l'âge apostolique, le témoignage au Christ mort, ressuscité et attendu comme juge de ce monde, les exposait à trois dangers au moins.

Le premier était la réaction négative de l'opinion publique en général, comme nous en lisons le récit dans les Actes des apôtres, par exemple le jour de la Pentecôte, ou sur l'aréopage d'Athènes, ou devant le roi Agrippa. Ils sont fous, ces chrétiens, ils délirent, qu'ils aillent se faire pendre ailleurs !

Le deuxième danger était celui de l'exclusion de la communauté juive, à laquelle Timothée appartenait par sa mère et du fait de la circoncision que Paul lui avait administrée. Parler de Jésus comme Seigneur de l'Église et du monde, et non seulement comme un sage ou un rabbi exceptionnel, est et reste inacceptable pour la communauté juive. Ne plus avoir accès auprès du peuple qui a le plus besoin de l'évangile aurait été pour Timothée une véritable catastrophe. Pour l'apôtre Paul comme pour lui, les premiers destinataires de l'évangile étaient les Juifs, avant les païens, les *goïm*.

Le troisième danger était la condamnation pour trouble à l'ordre public, ou pour sédition, ou pour crime de lèse-majesté, ou pour appartenance à un groupe séditieux comme on condamne aujourd'hui des personnes pour appartenance à un groupe terroriste ! En un sens les pouvoirs ont raison de subodorer une menace dans l'évangile de Jésus-Christ mort et ressuscité pour le salut de tous les hommes : le pouvoir politique n'est plus reconnu comme instance ultime de justification et de légitimation de l'existence personnelle et communautaire. Il n'est plus « sacré ». César n'est plus Dieu, César se condamne soi-même dès qu'il prétend prendre la place du juge suprême. Timothée, compagnon

de Paul, complice de Paul aux yeux de ses accusateurs, finit par être effectivement condamné par les autorités romaines et il mourut martyr à Rome sous Néron en l'an 57.

Qu'en est-il aujourd'hui? Existe-t-il à notre époque de transparence et de tolérance un risque quelconque, du même ordre que ceux courus par Timothée en son temps? Ne peut-on pas tout dire sans être inquiété par personne? De fait, nos sociétés démocratiques tolèrent tous les discours et toutes les insolences. Je ne parle pas des sociétés totalitaires et des pays dits musulmans où l'annonce publique, missionnaire, de l'évangile est interdite et potentiellement dangereuse pour les chrétiens qui se déclarent. Le troisième risque que je signalais existe toujours, mais il n'est pas d'actualité dans nos pays.

J'aborde maintenant le deuxième thème, le thème du témoignage.

Il y a pour nous d'autres inhibitions, d'autres obstacles, d'autres interdits qui empêchent l'Église de donner toutes ses dimensions au témoignage rendu au Seigneur Jésus-Christ. Ce qui freine et parfois bloque le témoignage chrétien, c'est tout simplement l'esprit du temps, le *Zeitgeist*, qui est devenu non seulement indifférent, mais hostile à la prédication de l'évangile. Plusieurs explications sont possibles. Une première explication se situe dans le fait tout simple que le témoignage chrétien est public et sort des quatre murs des églises pour être partagé au grand jour. A cette publicité nos contemporains opposent le mur de la vie privée: la foi est comme un secret de famille qu'il ne faut pas divulguer. Chacun croit ce qu'il veut ou ne croit rien, cela le regarde, cela ne regarde personne d'autre. Or, rendre témoignage, a justement pour but de déraciner l'égoïsme naturel et d'entraîner la personne dans une communion d'amour qui n'est pas limitée

Une deuxième explication réside dans le sentiment de culpabilité et de complicité des chrétiens dans les honneurs et les drames de l'histoire humaine. Combien de charbons ardents sur nos têtes, sur les têtes des chefs d'Églises d'autrefois et d'aujourd'hui, et sur les « tristes chrétiens » que nous sommes!

Dans un livre paru cette année, intitulé *Comment je suis redevenu chrétien* (p.14), le journaliste et essayiste Jean-Claude Guillebaud fait

face à « cette dérision goguenarde » des médias, qui parle des chrétiens déclarés avec commisération comme s'ils étaient des « zombies archaïques » ou des insectes nuisibles devant être éradiqués. Guillebaud met au jour l'ignorance et l'inculture, souvent la mauvaise foi des accusateurs des Églises et de leurs théologies. L'évangile, dit Guillebaud, a plus que jamais une pertinence extraordinaire, et les chrétiens n'ont pas du tout le devoir de se taire et de raser les murs, ils ont à témoigner de Jésus-Christ, non pas n'importe comment, mais, selon les termes de l'épître à Timothée (1:7), « avec force, avec amour, avec prudence ». « Dieu, dit Paul, ne nous a pas donné un esprit de timidité » (*ibid.*), mais un esprit de franchise souveraine. C'est ce qu'illustre à merveille l'épisode des Actes des apôtres après l'arrestation et la libération de Pierre et Jean à Jérusalem. Toute l'Église se réunit alors pour prier : « Seigneur, donne à tes serviteurs d'annoncer ta parole avec une pleine hardiesse (4:29); le terme grec est très parlant: c'est la « *parrèsia* », la liberté de tout dire, de ne rien cacher du dessein de Dieu ni du mystère de son Royaume. Et la suite du récit des Actes est un exaucement : « Lorsqu'ils eurent prié, le lieu où ils étaient rassemblés trembla. Ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils annonçaient la parole de Dieu avec hardiesse » (4:31).

Revenons à l'épître à Timothée, et *portons notre attention sur le troisième et dernier terme de notre texte : Le Seigneur, objet et sujet du témoignage.*

Tout est dans cette désignation condensée en un seul titre de gloire donné à Jésus-Christ. Tout découle de la personne et de l'œuvre du Seigneur. Les deux autres expressions évoquent des corollaires, essentiels pour la personne et le ministère de Timothée, et par extension pour nos propres personnes et nos propres ministères dans l'Église et dans le monde. Si le Seigneur n'est ni mort ni ressuscité, il n'y a plus rien à témoigner, et un témoignage qui serait quand même donné au sujet d'une fiction est en réalité un faux témoignage, une catastrophe qu'il faut éviter à tout prix. Si le Seigneur n'est ni mort ni ressuscité, il n'y a plus aucun risque de ridicule et de dérision, on peut aller danser avec les loups, se laisser aller aux vagues et aux tempêtes idéologiques et religieuses en tout genre, puisque tout n'est

qu'inventions humaines et que l'idée même d'une révélation de Dieu est devenue sans objet.

Mais le Seigneur est vraiment ressuscité! On ne peut pas le cacher, on ne peut pas enfermer ce message dans une boîte noire qu'on jettera au fond du lac. «La Parole de Dieu n'est pas liée», et je le répète, «nous ne nous prêchons pas nous-mêmes». Si tout dépendait de nous, en effet, il faudrait craindre le ridicule, mais voilà, tout s'est passé en dehors de nous, pour nous, et nous entrons dans cet extraordinaire projet de Dieu par la foi. L'épître à Timothée expose brièvement ce qui s'est réellement passé, dans une sorte de cantique repris aux versets 8 à 10 qui ont été lus tout à l'heure et doivent être relus maintenant: «[Dieu] nous a sauvés et nous a adressé une vocation sainte, non, pas à cause de nos œuvres, mais en vertu de son propre dessein et selon la grâce donnée pour nous en Jésus-Christ avant tous les siècles, et manifestée maintenant par l'apparition de notre Sauveur Jésus-Christ qui a détruit la mort et mis en évidence la vie et l'immortalité par l'Évangile». Voilà en, très bref le contenu de l'évangile dont Timothée, dont nous avons à rendre témoignage sans peur et sans honte. L'évangile n'est pas une spéculation philosophique ni une connaissance ésotérique, c'est en son fond le récit de l'apparition, de la venue de Jésus-Christ, qui signifie un nouveau régime instauré par Dieu dans sa relation avec l'humanité toute entière. Il faudra toujours à l'Église beaucoup de hardiesse, il *nous* faudra toujours beaucoup de hardiesse pour formuler et reformuler ce message et en découvrir avec émerveillement toutes les implications pour notre vie personnelle, pour notre vie d'église, pour notre vie sociale, intellectuelle, artistique, économique et politique.

Prions le Seigneur de nous accorder toujours cette hardiesse!

Annexe



Courrier français du *Témoignage chrétien*, lien du Front de résistance spirituelle contre l'hitlérisme

NOËL 1943, LA PAIX DE DIEU

Paix sur la terre. (Luc, II, 14)

On se rappelle fin septembre 39 quand le Führer assis sur le cadavre encore chaud de sa victime demandait la paix. Le brave homme ! Il veut la paix ! Que peut-on vouloir de mieux que la paix ! Ce jour-là, ceux que la propagande n'avaient pas complètement abrutis comprirent décidément qu'il y a paix et paix, découvrant sans s'en rendre compte encore qu'elle peut être fille du diable ou fille de Dieu. Les hommes ne veulent pas la paix de Dieu, ils veulent que Dieu leur « fiche la paix », ils veulent un monde où leur égoïsme soit en paix. On voit toute la différence. Ils veulent comme Pilate la paix à tout prix, au prix même du triomphe de l'iniquité, au prix du sang du Fils de Dieu. Péguy le savait bien, qui dût combattre cette race d'hommes se flattant de vouloir la paix, comme si c'était là une vertu, comme si le criminel pouvait souhaiter autre chose sinon que la Justice le laisse en paix. Et quand vient Noël avec le chant des anges : *paix sur la terre !* – quand retentit la

bonne nouvelle de la paix de Dieu qui descend parmi les hommes, faut-il croire encore que toute la race des Pilates s'en empare pour y coucher son égoïsme et y installer son injustice? La paix! dira-t-on, mais nous ne demandons pas mieux! Et nous emboîtons le pas de tous ceux qui vont à l'église se faire tranquilliser.

Quand donc apprendrons-nous qu'un chrétien est précisément un homme qui demande *mieux* que la paix, qui demande la *justice* avant la paix? Quand donc lirons-nous l'Ecriture avec une attention suffisante pour y découvrir non pas des confirmations à nos besoins de paix charnelle, mais un appel à la justice qui pulvérise notre sécurité et fasse lever le jour d'une autre paix, celle du Royaume de Dieu, celle qui n'est qu'un fruit de la justice de Dieu.

L'apôtre Paul nous rappelle que pour avoir la *paix* avec Dieu, il faut être *justifié* par la foi. Tous les prophètes l'ont aussi proclamé et les grands textes de Noël sont clairs à cet égard. «Le Christ assurera une paix sans fin au trône de David. Il l'établira et l'affermira *par le droit et la justice* dès maintenant et à toujours.» (*Isaïe*, IX, 6.)

Si le chant des anges à Noël peut retentir: Paix sur la terre! c'est qu'il «nous est né un Sauveur» qui établira cette paix par le droit et la justice. Si à Noël Dieu peut vraiment donner aux hommes sa paix, c'est qu'il leur donne en son Fils sa propre justice. La paix de Noël est pour tout homme le fruit de la justice du Christ. La paix de Noël nous jette hors de toutes les paix du monde dans la faim et la soif de cette justice. La paix de Noël est la suprême angoisse des tyrans.

La paix promise, la paix de Noël qui fait battre le cœur de l'Eglise n'a rien à voir avec celle dont rêvent les hommes et qu'en particulier leur propose l'Ordre Nouveau. Elle constitue plutôt une lutte implacable contre la consécration de la violence, un refus total de consentir au triomphe de l'injustice et à l'étouffement de la liberté.

Ah! certes, une rencontre avec l'enfant de Bethléem, Roi de Justice et Prince de la Paix, n'est pas une aventure inoffensive pour un chrétien, elle n'est pas un rendez-vous de sacristie, ni un oreiller de paresse, mais un véritable éperon dans ses flancs. *A cause de la paix de Noël*, toute paix conclue sur la souffrance des autres, sur des larmes ou sur du déshonneur, toute paix basée sur une oppression quelconque ou un parjure

n'est plus pour les hommes que la tentation même du Démon. Le droit et la justice, un égal respect de la dignité et de l'honneur de toute créature sont devenus la condition *absolue* de toute paix pour un chrétien.

A cause de la paix de Noël, nous sommes en guerre. Car il faut un droit et une justice humaine pour établir une paix humaine, comme il faut le droit et la justice de Dieu pour établir la paix de Dieu.

Que chacun se demande en ce Noël si ses efforts dans la lutte contre l'Ordre Nouveau ont vraiment pour fondement la recherche première du Royaume de Dieu? Car seuls ceux qui connaissent la paix et la justice de Dieu seront parmi les hommes les artisans d'une justice et d'une paix véritables.

*Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice!
Heureux les artisans de la paix!* (Mat., V, 6-9.)

LE PRIX DE LA JUSTICE

En ce temps du mépris, où les hommes, selon le mot vengeur de Pascal, n'ayant pu fortifier la justice, ont justifié la force, où, la toute puissance de la Police traduit la mise hors la loi des droits les plus sacrés, où ceux-là mêmes qui combattent pour rendre à la justice droit de cité ne sont pas toujours assez maîtres d'eux-mêmes ou assez patients pour refuser d'avoir jamais recours à des moyens que cette justice condamne, il nous sera salutaire de lire ces pages du Pasteur Roland de Pury.

C'est un Témoignage Chrétien de foi ardente aux exigences impérieuses de la justice dont Dieu est la racine vivante et la suprême instance: les droits de l'homme ne sont inviolables que parce qu'ils sont enracinés dans la justice imprescriptible des droits de Dieu; à ce Témoignage de la foi qui crie au monde le prix absolu de la justice, est venu s'ajouter, pour lui donner toute sa force, le témoignage actif de la béatitude évangélique promise aux cœurs assoiffés de justice. Après six mois d'emprisonnement au Fort Montluc, entre les mains de la Gestapo, le Pasteur de Pury, éloigné de sa paroisse, continuera de porter témoignage en Suisse. Nous serons toujours heureux et fiers de prolonger ici l'écho de sa voix. Aucune frontière ne nous sépare dans la charité et la justice du Christ qui nous unit.

L'Eglise ne fait aucune politique pas plus qu'elle ne rend elle-même la justice. Mais, comme messagère de Dieu de la justification, elle rappelle à l'Etat sans cesse qu'il n'a d'autre raison d'être que de faire respecter par la persuasion ou par la force le droit et la justice, jusqu'à la venue du Royaume de Dieu. Autant elle recommandera aux hommes la soumission aux autorités conscientes d'une pareille charge, autant elle les déliera de l'obéissance à un Etat qui foule aux pieds sa propre raison d'être. Elle ne fera pas de politique, mais elle dira à l'Etat que toute politique vit et tombe avec l'exercice ou la négligence de la justice, le respect ou le mépris de la dignité humaine...

« Il établit des juges » (*Chron.*, 19), cela veut dire que nul n'aura le droit de se venger soi-même, que nul ne pourra être frappé d'une peine quelconque sans avoir été convaincu de culpabilité par le juge, et qu'ainsi le système des otages est une abomination qui crie contre le ciel. « Il établit des juges », cela signifie encore qu'aucun groupement de citoyens, si bien intentionné soit-il, aucun service d'ordre quelle que soit la couleur de sa chemise, ni non plus un magistrat civil tel qu'un ministre, un maire, un gouverneur ou un préfet, n'a le droit de remplacer le pouvoir judiciaire d'un tribunal constitué où l'accusé peut se faire entendre et défendre. Le fait que des citoyens, même gravement coupables, puissent être molestés ou enfermés arbitrairement par des hommes sans mandat judiciaire est une abomination qui crie contre le ciel, et qui jettera tout chrétien dans la douleur et la stupeur, comme un véritable crachat sur la face de Jésus-Christ.

Cependant il ne suffit pas d'établir des juges, des hommes qui ont seuls le droit de rendre la justice; encore faut-il que ces hommes vraiment la rendent, cette justice. Car si le fait que des hommes sans mandat prétendent exercer la justice est une chose effroyable, une comédie judiciaire, c'est-à-dire un juge qui se prête à des marchandages ou se laisse entraîner par sa passion, est chose pire encore. C'est pourquoi Josaphat leur fait cette recommandation : « Prenez garde à ce que vous ferez, car ce ne sera pas au nom de l'homme que vous jugerez, mais au nom du Seigneur ». Il ne suffit donc pas que l'Eglise pardonne les péchés au nom de Jésus-Christ, mais pour qu'un peuple vive, il faut encore que les juges rendent la justice au nom de Jésus-Christ. Pas au

nom d'un homme, même le plus puissant ou le plus vénérable, pas au nom d'une idéologie même la plus enthousiasmante, ni au nom d'un groupe social ou national, ni au nom d'une race ou d'un pays ou de l'humanité mais au nom de Dieu, le seul juge, au nom de celui qui prononcera le jugement dernier. Comme il ne peut y avoir de pardon, il ne peut y avoir de justice qu'au nom du Dieu d'Israël. C'est lui qui est derrière toute sentence équitable. Ce n'est pas notre sens de la justice mais son sens à lui de la justice qui qualifie tout jugement. Que le juge soit vraiment tenu par ce qu'est Dieu, et notre soif de justice à tous éveillée simplement par la connaissance de Dieu.

« Prenez garde, répète en effet Josaphat, car il n'y a point d'iniquité chez le Seigneur notre Dieu, ni d'acception de personne, ni d'acceptation de présent ». Ce que le chrétien ne peut pas faire, c'est ce que Dieu ne peut pas faire, tout simplement. Un croyant est tenu par ce qu'est son Dieu. Il n'est pas question de principes, d'idéal ou de morale, mais bien de ce que Dieu est. Et cela ne se discute pas, cela ne peut se mettre en question. C'est la Révélation. *Il n'y a pas en Dieu d'acception de personne*: c'est ce fait qui constitue l'obéissance du croyant et non pas quelque idéal d'égalité, quelque instinct de justice. S'il est vrai qu'il n'est pas en Dieu d'acception de personne, mais que devant lui toutes les créatures ont les mêmes droits, comment les chrétiens pourraient-ils supporter le traitement infligé aujourd'hui à des milliers d'étrangers dont le seul crime est d'appartenir à une nation vaincue? Comment pourraient-ils supporter que d'autres hommes, parce qu'ils appartiennent au peuple de la Révélation, soient marqués d'un signe infamant? Si l'Eglise est encore l'Eglise de Dieu, si le sang de l'alliance est encore là pour la justifier, comment peut-elle ne pas crier si fort et souffrir si ardemment que la nation soit obligée sinon de faire halte, du moins de réfléchir à l'abîme dans lequel elle est train de rouler? Pas d'acception de personne. Comment l'Eglise de Dieu pourrait-elle alors consentir à ce que certains hommes ou certains peuples aient le droit de s'enrichir et de dominer, pendant que d'autres ont le seul droit de peiner et de souffrir misérablement? Est-ce que chaque homme ne serait plus pour nous « ce frère pour lequel Christ est mort »? Est-ce que chaque homme ne serait plus celui que Dieu s'est acquis au prix de son propre

sang? – Pas d'acception de personne mais une égale sollicitude, un égal souci de rendre justice aux humbles.

Voilà ce qu'est le Dieu de l'Eglise, et voilà ce que nous ne pouvons pas ne pas devenir en étant membres de son Eglise, en recevant le corps du Seigneur, en revêtant la justice de Jésus-Christ.

Il n'y a point dans notre Dieu, non plus *d'acception de présent*. Cela veut dire que rien au monde ne peut faire fléchir la justice de Dieu, qu'elle est inébranlable comme Dieu lui-même... Nul ne pénétrera jamais dans le Royaume de la Justice sans être Justifié. C'est une bien dure et bien bonne nouvelle.

Dans cette connaissance, nous savons que le moindre fléchissement de la justice à l'égard des riches, des puissants et des vainqueurs, n'est pas autre chose qu'une radicale négation de Dieu. Le moindre accroc dans l'indépendance totale du pouvoir judiciaire n'est pas une erreur ou une faute, mais bien une négation de Dieu. Une des plus fameuses de ces négations demeure sans doute l'affaire Dreyfus, quand pour toute une partie de l'opinion la question n'était plus: «Cet homme est-il oui ou non coupable?» mais: «Y a-t-il profit pour l'armée et pour la nation à ce qu'il soit ou non coupable?». La vague d'athéisme dont un grand nombre de «chrétiens» furent à ce moment-là les promoteurs n'a pas fini de déverser sur le monde ses ferments de décomposition. Comme si autre chose que la justice et la vérité pouvait en dernier ressort profiter à un peuple. Certes il est relativement aisé de résister à la tentation de quelques billets de banque. Et ce présent-là n'est point dangereux. Mais quand le Malin présente aux juges sur un plateau l'intérêt de la nation, ou même de l'humanité entière en regard d'une parole à tenir envers un peuple faible et d'une justice à rendre à quelque malheureux, quel moyen de lui tenir tête sinon de se tenir obstinément à la justice de Celui qui n'accepte aucun présent? «Il n'y a aucune iniquité dans le Seigneur notre Dieu». Cela suffit, pour obéir, à quiconque ne veut pas en être éternellement séparé.

Crie! dit une voix. Et l'on répond: que crierai-je?

Comme au temps de la grande oppression babylonienne nous crierons sur toutes les montagnes et dans toutes les vallées du monde le prix de

la justice; et c'est à ce prix que le monde vivra ou qu'il périra, car il n'est d'ordre et de paix qu'à ce prix. L'Etat ne pourra jouer son rôle d'Etat et rendre une justice humaine qu'à ce prix et l'Eglise n'être l'Eglise dans ses paroles et dans ses œuvres qu'à ce prix. Quand elle parle, elle ne peut que proclamer le fruit de la justice de Dieu, et quand elle exerce la miséricorde, elle ne fait rien d'autre encore une fois, que de témoigner du prix de cette justice de Dieu. Car la charité qui est le centre de son obéissance ne consiste en somme pratiquement qu'à réparer les iniquités, « briser les chaînes injustes, dénouer les liens de tous les jougs, renvoyer libres ceux qu'on opprime, rompre tout lien de servitude, partager son pain avec l'affamé, recueillir dans sa maison les malheureux sans asile » (Isaïe) : la miséricorde et la justice sont à ce point liées que l'exercice de la première est essentiellement nécessaire envers les victimes de l'injustice et comme une réparation et un refus de cette injustice et une proclamation du jugement dernier. Il est donc vrai que la justice est le centre de tout et que l'amour du prochain n'est pas autre chose que la manière personnelle dont l'Eglise rend justice à chacune des créatures placées sur son chemin, et reconnaît en elle la dignité et l'honneur dont Jésus-Christ a voulu revêtir sa misère.

C'est ainsi que l'Eglise par sa prédication de la Justice de Dieu et par sa compassion pour les victimes de l'injustice humaine portera témoignage de celui qui vient pour juger les vivants et les morts, et sera au milieu des nations la seule source de la seule politique imaginable et réalisable. »

Roland de Pury
(*Les cahiers du Rhône*, « Politique divine », p. 120 ss.)

SOURCE

Rédition intégrale en fac-similé des *Cahiers du Témoignage chrétien*, Paris, 1980.

Les deux textes reproduits ci-dessus ont été rédigés par le pasteur de Pury : le premier, intitulé *Noël 1943, la paix de Dieu*, a été rédigé avant son arrestation ; l'autre, intitulé *Le prix de la justice*, a été écrit et publié en Suisse d'où il est transmis à *Témoignage chrétien*.

Ouvrages de Roland de Pury

CHEZ DELACHAUX ET NIESTLÉ ET LABOR ET FIDES :

Le Libérateur, 1942
Présence de l'éternité, 1943
Ton Dieu règne
Pierres vivantes, 1944
Notre Père, 1945
Ton règne vienne, prédications, 1946
La maison de Dieu, 1946
L'ordre de Dieu, 1946
L'Eglise parmi nous, 1947
Que veut dire la Bible?, 1948
L'argile et le maître potier, 1950
Je suis le Seigneur ton Dieu, 1950
La joie du Père, 1954
Job ou l'homme révolté, 1955
Des Antipodes, 1967
Aux sources de la Liberté, 1967
Liberté à deux, 1967
Evangile et droits de l'homme, 1981

CHEZ LES BERGERS ET LES MAGES :

Journal de cellule, 1944
Qu'est-ce que le protestantisme?, 1961

À LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES DE PARIS :

Les Eglises d'Afrique entre l'Évangile et la coutume, 1958

AU CONSEIL PROTESTANT DE LA JEUNESSE :

L'invitation au festin, 1945

Le serviteur impitoyable, 1945

AUX CAHIERS PROTESTANTS (TIRÉ À PART) :

Petit catéchisme du mariage, 1942

PUBLIÉ PAR ROLAND DE PURY :

Jacqueline de Pury, Images et nouvelles, 1974

Maguido, F, 13950 Meyreuil

PUBLIÉ PAR DANIEL GALLAND CHEZ LES BERGERS ET LES MAGES :

Roland de Pury, Le souffle de la liberté

Table des matières

Ouverture du colloque <i>Michel Schlup, directeur de la Bibliothèque publique et universitaire</i>	3
Message de bienvenue <i>Valérie Garbani, directrice des Affaires culturelles, présidente du Conseil de fondation de la Bibliothèque</i>	5
Présentation des intervenants <i>Jean-Pierre Emery, organisateur.....</i>	11
Le contexte de 1940 <i>François Jacot pasteur, témoin de l'époque.....</i>	13
Roland de Pury, l'époux, le père de famille, souvenirs de ses enfants <i>Philippe de Pury, ingénieur géologue</i>	17
Roland de Pury, pasteur, résistant, Juste parmi les Nations <i>Hubert Boulet, historien de la Résistance, professeur au CNRS.....</i>	33

Roland de Pury, le missionnaire <i>Marc Spindler, professeur honoraire des universités de Bordeaux, Leyde et Utrecht</i>	53
Roland de Pury, le théologien œcuménique, le penseur <i>Bernard Rordorf, théologien, philosophe, professeur de théologie</i>	65
<i>Un condamné à mort s'est échappé</i> , film de Robert Bresson	75
Culte du 18 novembre 2007 en la Collégiale de Neuchâtel <i>Prédication de Marc Spindler</i>	79
Annexe <i>Courrier français du Témoignage chrétien, lien du Front de résistance spirituelle contre l'hitlérisme</i>	85
Ouvrages de Roland de Pury	93

Achévé d'imprimer en novembre 2009
sur les presses de l'imprimerie Zwahlen SA, Saint-Blaise

Composition et mise en page: P-Print Graphique, Champ-du-Moulin/NE

Production: Olivier Attinger, Corcelles/NE

Neuchâtel
Paroisse réformée de Neuchâtel
Bibliothèque publique et universitaire

2009